

All

Octobre 2016

4

Business

DEVENEZ

VOTRE

All4Business

MAN !





®

BESPOKE MANAGEMENT CPV
L U X E M B O U R G

INTELLIGENCE IN MANAGEMENT FOR INTELLIGENT BUSINESS

OUR COMPETENCES



DIAGNOSTIC



STRATEGY
ADVICES



TRANSMISSIONS



COACHING FOR
MANAGERS



INTERIM
MANAGEMENT



DUE
DILIGENCE

OUR VALUES



HUMAN
TALENTS



SELF
DISCIPLINE



COMMITMENT



INDEPENDENCE



STRENGTH
OF
CONVICTION

WWW.BESPOKE-MANAGEMENT.LU

+352 66 1616 666



EdiTO

Au moment où les feuilles commencent à tomber sur les pelouses, les nôtres arrivent dans vos boîtes aux lettres !

La rentrée, c'est bien connu, a la réputation d'être un peu stressante après l'insouciance estivale : emploi du temps surchargé, décisions urgentes à prendre, actualisation éventuelle de business plan, investissements à prévoir... Pour bien terminer l'année et préparer la prochaine, le dirigeant a fort à faire.

Aussi, nous vous avons concocté un numéro sur mesure avec les indispensables conseils juridiques de Maître Meynioglu, toujours des informations fiscales de notre expert-comptable et des astuces informatiques.

Mais nous y avons ajouté des nouveautés.

Des rubriques management et marketing font leur apparition, grâce à de nouveaux partenaires, et nous espérons que leur contenu vous donnera satisfaction. Comme d'habitude, vos impressions et suggestions sont les bienvenues.

Plus encore ? Une surprise pour les passionnés d'automobiles ... Ils trouveront leur bonheur dans des pages dédiées à ce sport et aux belles machines.

En prévision des fêtes de fin d'année, vous trouverez dans nos «bons plans »

- un fournisseur de cadeaux d'affaires qui assure aussi l'impression de tous vos supports, le packaging et propose des objets publicitaires
- Et pour vous détendre et vous faire rêver, un spécialiste vous prodigue des conseils avisés pour choisir le spa qui vous convient. Voilà un beau cadeau à faire ou à se faire !

Bel automne à tous, merci pour votre intérêt et rendez-vous sans faute pour le prochain numéro, en janvier 2017.

Vanessa Tommasini.

Direction

Vanessa Tommasini

Création graphique et mise en page

Emmanuelle Callet

Journaliste

Yannis Bouaraba

Correctrice

Berangère Voillot

Marketing & Publicités

Info@all4-business.eu

Société Editrice

Business Consulting S.à r.l.

20, rue Glesener

L-1630 Luxembourg

Tél : +352 27 99 25 05

Edité à 15 000 exemplaires

4 numéros par an

Abonnez vous
à notre B-News,
notre newsletter
hebdomadaire.
www.all4-business.eu



Sommaire

La trimestrielle juridique

6-7

Maître Meynioglu :

La nouvelle directive européenne sur les secrets d'affaires

Conseils en management

8-9

Bespoke Management :

Les clés d'un bon management

Conseils fiscaux

10

Ficalux :

Une approche globale de vos besoins

12-13

LPL Expert-Comptable :

Investissement de fin d'année

Les astuces marketing

14-16

Editus marketing :

Le ciblage marketing



Le quartier de l'immobilier



Habiter.lu :
Locations et ventes immobilières



Informatique



Opagon :
Matériel et astuces informatiques

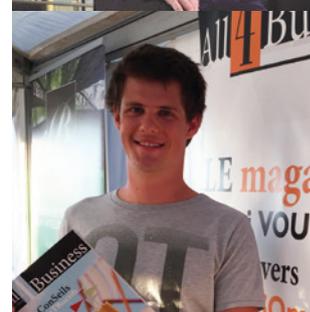
Automobile



Autopolis :
Une vision du Fleet au Grand-Duché



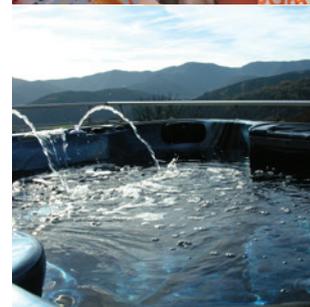
TCR Benelux Trophy :
Reportage photo d'une expérience unique



Les bons plans



Authentic Spa :
Invitation à la détente



DGMP :
De l'objet publicitaire aux cadeaux d'affaires



Où nous trouver ?



MEYNIUGLU LAW



MAÎTRE YUSUF MEYNIUGLU

« La nouvelle directive européenne sur les secrets d'affaires »

Depuis l'adoption de la directive 2016/943 du Parlement européen et du Conseil du 8 juin 2016¹, une harmonisation au niveau européen de la protection des secrets d'affaires est déclenchée.

Le Grand-Duché de Luxembourg mettra en vigueur les dispositions législatives, réglementaires et administratives nécessaires pour se conformer à cette directive au plus tard le 9 juin 2018.

Les secrets d'affaires sont considérés comme l'une des formes de protection de la création intellectuelle et des savoir-faire innovants les plus couramment utilisés par les entreprises.

Le législateur européen a constaté qu'il existait d'importantes différences entre les législations des Etats membres en ce qui concerne la protection des secrets d'affaires contre leur obtention, leur utilisation ou leur divulgation illicites par des tiers. Par conséquent, les secrets d'affaires ne bénéficiaient pas d'un niveau de protection équivalent dans toute l'Union européenne, entraînant une fragmentation du marché intérieur dans ce domaine et affaiblissant l'effet dissuasif global des règles pertinentes.²

L'objectif principal de la directive est d'éviter que le marché intérieur soit affecté dans la mesure où ces différences réduisent les incitations pour les entreprises à entreprendre des activités économiques transfrontalières liées à l'innovation, y compris la coopération en matière de recherche ou de production avec des partenaires, la sous-traitance ou les investissements dans d'autres états membres, qui dépendent de l'utilisation d'informations bénéficiant d'une protection en tant que secrets d'affaires.

Cette directive européenne a eu le mérite de définir les secrets d'affaires et de prévoir divers moyens pour sanctionner les actes illicites d'appropriation de ceux-ci. Finalement, contrairement au droit luxembourgeois actuel, elle a voulu protéger les lanceurs d'alertes.

La définition européenne des secrets d'affaires

Selon le législateur européen, les secrets d'affaires sont des informations qui répondent à toutes les conditions suivantes³ :

- a) Elles sont secrètes en ce sens que, dans leur globalité ou dans la configuration et l'assemblage exacts de leurs éléments, elles ne sont pas généralement connues des personnes appartenant aux milieux qui s'occupent normalement du genre d'informations en question, ou ne leur sont pas aisément accessibles,
- b) Elles ont une valeur commerciale par le fait qu'elles sont secrètes,
- c) Elles ont fait l'objet, de la part de la personne qui en a le contrôle de façon licite, de dispositions raisonnables, compte tenu des circonstances, destinées à les garder secrètes.

Il s'agit d'une définition homogène du secret d'affaires sans imposer des restrictions quant à l'objet à protéger contre l'appropriation illicite. Par contre, cette définition exclut les informations courantes et l'expérience et les compétences obtenues par des travailleurs dans l'exercice normal de leurs fonctions et elle exclut également les informations aisément accessibles.

¹ La Directive 2016/943 sur la protection des savoir-faire et des informations commerciales non-divulguées (secrets d'affaires) contre l'obtention, l'utilisation et la divulgation illicites, publiée au Journal Officiel de l'Union européenne en date du 15 juin 2016

² Paragraphe (8) de la Directive précitée -³ Article 2 de la Directive relatif aux Définitions

Sanctions et réparations

Les Etats membres devront mettre en place des mesures et des procédures pour qu'une réparation au civil soit possible en cas d'obtention, d'utilisation et de divulgation illicites de secrets d'affaires.

Ces mesures devront s'appliquer d'une manière proportionnelle, évitant la création d'obstacles au commerce légitime dans le marché intérieur et prévoyant des mesures de sauvegarde contre leur usage abusif.

Les mesures et les procédures fournies par le droit luxembourgeois en matière de concurrence déloyale répondent en grande partie aux exigences de la directive par le biais de l'action en cessation. Le législateur européen a également prévu les éventuelles injonctions et mesures correctives qui pourront être prononcées par les juges. L'article 12 de la Directive énonce que lorsqu'une décision judiciaire rendue au fond constate qu'il y a eu obtention, utilisation ou divulgation illicite d'un secret d'affaires, les autorités judiciaires compétentes devront pouvoir à la requête du demandeur, ordonner à l'encontre du contrevenant l'une ou plusieurs mesures suivantes⁴:

- La cessation ou, selon le cas, l'interdiction de l'utilisation ou de la divulgation du secret d'affaires ;
- L'interdiction de produire, d'offrir, de mettre sur le marché ou d'utiliser des produits en infraction, ou d'importer, d'exporter ou de stocker des produits en infraction à ces fins ;

- L'adoption des mesures correctives appropriées en ce qui concerne les biens en infraction (comme le rappel des biens en infraction se trouvant dans le marché, la suppression du caractère infractionnel du bien en infraction, la destruction des biens en infraction ou, selon le cas, leur retrait du marché, à condition que ce retrait ne nuise pas à la protection du secret d'affaires en question) ;

- La destruction de tout ou partie de tout document, objet, matériaux, substance ou fichier électronique qui contient ou matérialise le secret d'affaires ou, selon le cas, la remise au demandeur de tout ou partie de ces documents.

La protection des lanceurs d'alertes

La directive a exclu la protection absolue du secret d'affaires et demandé aux Etats membres de veiller à ce qu'une demande ayant pour objet l'application des mesures, procédures et réparation soit rejetée lorsque l'obtention, l'utilisation ou la divulgation alléguée du secret d'affaire a eu lieu dans l'une ou l'autre des circonstances suivantes :

- a) pour exercer le droit à la liberté d'expression et d'information établi dans la Charte, y compris le respect de la liberté et du pluralisme des médias ;

- b) pour révéler une faute, un acte répréhensible ou une activité illégale, à condition que le défendeur ait agi dans le but de protéger l'intérêt public général ;

- c) la divulgation par des travailleurs à leurs représentants dans le cadre de l'exercice légitime par ces représentants de leur fonction conformément au droit de l'Union ou au droit national, pour autant que cette divulgation ait été nécessaire à cet exercice ;

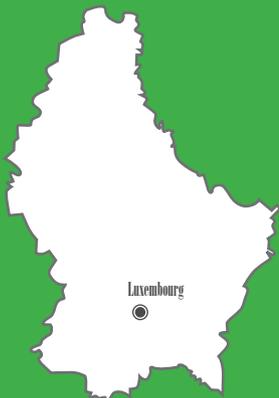
- d) aux fins de la protection d'un intérêt légitime reconnu par le droit de l'Union ou le droit national.

Il s'agit d'une grande nouveauté apportée par la Directive qui obligera le législateur luxembourgeois à modifier entre autres l'article 309 du Code pénal luxembourgeois relatif au délit d'utilisation ou de divulgation des secrets d'affaires ou de fabrication.

Les affaires comme l'affaire dite « Luxleaks » pourront ne plus être poursuivies, lorsque les révélations sont faites au nom de l'intérêt public général.

⁴ Article 5 de la Directive relatif aux Drogations.





BESPOKE MANAGEMENT CPV

« Fiabilité, Exigence, Stratégie et Engagement.

Fondée en 2003 à Luxembourg, BESPOKE MANAGEMENT CPV base son action de conseil sur une observation fiable et une analyse crédible des paramètres de management des entreprises couplée à une écoute attentive des décideurs et de leurs collaborateurs.

BESPOKE Management considère que le succès d'une entreprise, tout comme ses échecs, est la résultante de paramètres maîtrisés ou omis du management au quotidien.

Les sociétés en difficulté développent des symptômes, souffrent de pathologies et échouent toujours pour les mêmes raisons.

Nos connaissances précises du fonctionnement des entreprises au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger, notre expertise du diagnostic et de l'accompagnement managérial, nous permettent d'offrir un panel de solutions aux chefs d'entreprises en couvrant aussi bien les prestations d'audit industriel, de coaching, des modules de formations ciblées, de l'interim-management, due diligence, que des conseils avisés « sur mesure ».

BESPOKE Management a identifié une alchimie qui positionne les bonnes personnes au bon endroit, qui entretient et

soigne la communication interne-externe et surtout un management qui détermine les bons objectifs de croissance, de développement et de pérennité.

Pour tendre vers cet idéal, BESPOKE Management est le partenaire de choix des actionnaires, du chef d'entreprise et de son comité en lui prodiguant les conseils stratégiques et organisationnels axés sur les talents et les compétences de son capital le plus précieux : le capital humain.

La fiabilité de nos missions est articulée par l'étude poussée des éléments collectés et analysés avec précision durant une phase de diagnostic.

Cette phase prend la forme d'une prise de sang de l'entreprise pour en déceler les symptômes, identifier la situation existante, isoler les freins et dangers pour l'activité mais surtout accompagner les managers dans leur prise de dé-

Adresse :

Raison Sociale :

Bespoke Management CPV S.à.r.l.

Adresse :

1B, Rue de Kirchberg
L-1858 Luxembourg
Tél. : + 352 661 616 666

Mail : info@bespoke-management.lu
www.bespoke-management.lu

Services :

Activité : Conseil managérial,
diagnostic d'entreprises,
accompagnement stratégique

Heures d'ouverture : Sur rendez-vous

Infos administratives :

Année de création : 2003

Nom des dirigeants :

G. M. Louis - H. Prevost



cisions quotidienne.

Ecouter, Observer, Diagnostiquer, Analyser, Conseiller, Dynamiser, Accompagner, Participer, Transmettre... Conjuguer ces verbes nécessite aussi de conjuguer les talents des collaborateurs, les impliquer grâce à une fidélisation aux valeurs de l'entreprise en bonne intelligence avec le manager.

Le dirigeant d'aujourd'hui est continuellement confronté à des difficultés professionnelles, voire personnelles, mais aussi aux périodes de crises perpétuelles qui peuvent avoir des causes internes ou externes à son entreprise. Un niveau de saturation ou une perte de recul à trouver par lui-même des solutions efficaces, peuvent amener le manager à s'éloigner de ses repères, à diminuer sa motivation, à être absent des décisions voire même sombrer dans le Burn-out. Sa ligne managériale ou fonctionnelle ne peut pas tout traiter. Dans un tel cas, les conséquences financières sont importantes, l'action de diagnostic et d'accompagnement proposée par BESPOKE Management prend tout son sens.

Les fondements de BESPOKE Management sont : Fiabilité, Exigence, Stratégie et Engagement.



Aujourd'hui, le positionnement «atypique» de BESPOKE Management sur le marché du conseil managérial porte cette ambition : être au cœur des réalités du dirigeant, auprès de ses collaborateurs en construisant les outils et méthodes garants d'une remontée fiable d'informations et une analyse organisationnelle suivie débouchant de recommandations efficaces.

Actif dans les secteurs de l'industrie, la construction, l'immobilier, les groupes

de presse, l'évènementiel, les imprimeries, la distribution automobile, IT, mais aussi les fiduciaires et chambres de commerce, BESPOKE Management se veut résolument engagé auprès des chefs d'entreprises et de leurs équipes.

Copyright: Bespoke Management



« Le but de notre métier : travailler dans l'humanité »

Créé en mai, Ficalux est un cabinet comptable et fiscal qui a pour but de fournir aux clients une approche globale de leur besoins.

Pouvez-vous nous présenter votre entreprise ?

Ficalux est né dans une atmosphère conviviale et ouverte sur l'avenir. Nous garantissons à nos clients un service discret avec soin et précision, les conseillons lors de la réalisation de leurs projets, afin de trouver avec eux la solution la plus adaptée à leurs besoins. L'engagement, la confidentialité, le respect, l'honnêteté sont les mots-clés de notre succès.

Quels conseils donneriez-vous aux clients venant chez vous la première fois ?

Lors de la première entrevue nous leur conseillons, de venir avec leur dossier afin de déterminer le temps que prendra le traitement de celui ci. Il faut que le client soit conscient qu'il y a des périodes pendant lesquelles nous avons des suivis plus approfondis pour respecter les délais de déposition, ce qui permet de lui éviter toute amende.

Vous avez lancé votre activité cette année, comment est né le projet ?

Après mon expérience de comptable agréementée de nombreuses formations gratifiantes, j'étais tentée d'avoir mes propres clients, d'avoir un contact direct avec eux, de les comprendre afin de

les satisfaire au maximum ; c'est dans cette optique que j'ai lancé mon cabinet. Cette revanche sur le passé, montre qu'il ne faut rien lâcher et surtout ne pas écouter les personnes qui ne souhaitent pas vous voir réussir. Il y a un proverbe que j'aime et qui dit: «Ne baisse pas les bras, tu risquerais de le faire deux secondes avant le miracle».

Pour tout ceux qui s'investissent dans un quelconque objectif, n'ayez pas peur d'affronter les obstacles et croyez en vous et en ce que vous faites.

Quels sont vos plans à court terme ?

La mise en place d'un service de « chauffeur-livreur » qui assurera le transport des documents quand le client ne sera pas en mesure de le faire.

Notre service comptable pourra également se déplacer chez lui pour traiter le dossier, à la seule condition que le client ait le même logiciel comptable que nous. Faciliter le quotidien du client, le mettre à l'aise, faire qu'une réelle confiance s'installe et que la collaboration se passe au mieux... C'est le but de notre métier. L'humanité avant tout.

Vanessa T.



Adresse :

Raison Sociale :

Cabinet comptable et fiscal Claudia ANDREJEVIC

Enseigne commerciale : FICALUX

Adresse :

7, Zone Haneboesch II
L-4563 Differdange ou
19, rue d'Ehlerange
L-4108 Esch-sur-Alzette
Tél. : +352 691 593 906
Mail : contact@ficalux.lu
www.ficalux.lu

Services :

Activité :

Services comptables et fiscaux

Infos administratives :

Date de création : 16 mai 2016

Nom du dirigeant :

Claudia Andrejevic



Nous vous proposons :

Services comptables

- Tenue de la comptabilité (banque, caisses, factures, écritures de salaire)
- Gestion des paiements fournisseurs (suivi des paiements et rappel clients)
- Etablissement des déclarations TVA périodiques et annuelles
- Etablissement des états récapitulatifs (livraisons)

Service salaire-secrétariat

- Etablissement des déclarations d'entrée et de sortie auprès du CCSS
- Le calcul des salaires et traitements
- Etablissement des fiches de salaires
- Déclaration de la retenue sur salaires
- La gestion des paiements
- Classement des documents

Conseil fiscal et constitution des sociétés

- Etablissement des déclarations d'impôt des sociétés et des personnes physiques
- Demande d'autorisation d'établissement auprès du Ministère des Classes Moyennes
- Etablissement d'un business-plan
- Etablissement de la déclaration initiale pour l'immatriculation à la TVA

BESPOKE MANAGEMENT & LE MAGAZINE ALL4BUSINESS

vous invitent



JEUDI 24.11.2016

à partir de 18h pour un

COCKTAIL

Où ? Luxembourg

Pour plus d'information sur le lieu, likez

notre page :  Magazine All4Business

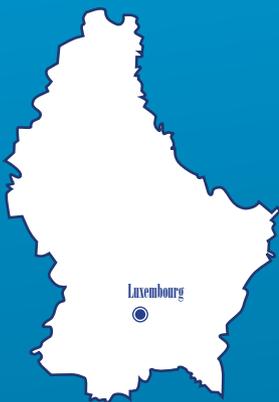
Au programme : Conférence
Networking - Goodies

Réservation : info@business-co.eu



All4Business
Idées | Conseils | Solutions





Adresse :

Raison Sociale :

LPL EXPERT-COMPTABLE S.à r.l.

Adresse :

20, rue Glesener

L-1630 Luxembourg

Tél. : + 352 27 99 25 00

Mail : info@lplexpertcomptable.eu

www.lplexpertcomptable.eu

Services :

Activité : Expert-Comptable

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00
et de 13h00 à 16h00.

En dehors de ces heures,
sur rendez-vous

Infos administratives :

Année de création : 2009

Nom du dirigeant : Ludovic Lo Presti



LPL Expert-Comptable

« Faut-il investir en fin d'année ? »

La question nous est posée tous les ans : « Faut-il ou non réaliser l'achat auquel nous pensons et si oui, devons-nous le faire avant la fin d'année ? ». L'investissement est un des postes clés d'une entreprise, il est parfois risqué et peut peser très lourd dans la trésorerie de celle-ci. Mais, quoi qu'il arrive, l'investissement est l'outil qui vous permet de produire et il doit être réalisé de la manière la plus réfléchie possible.



L'investissement consiste en l'acquisition d'un bien d'une certaine valeur, utile à son activité et dont la durée de vie est de plusieurs années. Il existe plusieurs types d'investissements :

- **Financier** : actions, obligations,...

- **Incorporel** : marque, brevet, fonds de commerce,...

- **Corporel** : machine, matériel, bureaux,...

Nos explications vont concerner les investissements dont chaque entreprise a besoin, c'est-à-dire les investissements corporels.

Quand dois-je investir ?

D'un point de vue purement comptable, il n'y a pas réellement de période plus favorable pour réaliser votre achat. Cependant, sachez que vous avez la possibilité d'amortir votre nouveau matériel depuis le premier jour du semestre dans lequel vous l'avez acquis. Si comme la majorité des sociétés vous clôturez votre exercice au 31 décembre, un bien acquis entre le 1^{er} janvier et le 30 juin pourra être amorti sur les 12 mois de l'exercice

comptable concerné, et un bien acquis entre le 1^{er} juillet et le 31 décembre pourra être amorti sur une demi-année, soit 6 mois. Plus tôt vous achèterez votre bien, plus il sera déductible de votre bénéfice. Donc, en cas d'achat prévu à mi-année, mieux vaut acquérir votre bien avant le 30 juin et non début juillet. Pour l'acquisition prévue en fin d'année, réalisez la même dans les derniers jours de décembre et vous aurez déjà « gagné » six mois d'amortissement.

Comment fonctionne mon amortissement ?

Comme vous le savez, nous ne pouvons malheureusement pas déduire l'entier du montant de nos investissements en une seule fois. Nous devons étaler le coût d'acquisition sur la durée de vie du matériel. Un bien de petite valeur est régulièrement amorti sur une période de 3 à 5 ans. Les gros investissements, qu'il s'agisse d'une machine de production ou d'aménagements, peuvent quant à eux être amortis sur des périodes bien plus longues pouvant dépasser les 15 ou 20

années. Une fois que vous avez fixé cette durée de vie, la valeur de votre bien va être divisée par le nombre d'années. Ces amortissements sont déductibles dans votre comptabilité.

Exemple :

- Vous investissez dans de nouveaux bureaux pour 20.000€ le 29 mai, la durée de vie de ce mobilier est de 5 ans
 $20.000€ / 5 \text{ ans} = 4.000€$ d'amortissement/an pendant 5 ans.

- Vous investissez dans de nouveaux bureaux pour 20.000€ le 23 décembre, la durée de vie de ce mobilier est de 5 ans
 $20.000€ / 5 \text{ ans} = 4.000€$.

Achat après le 30 juin, l'amortissement sera d'une demi-annuité la première année :
 $4.000€ / 12 \text{ mois} \times 6 \text{ mois} = 2.000€$ d'amortissement,
 4.000€ d'amortissement pour les 4 années suivantes,
 2.000€ d'amortissement pour la dernière année afin de solder l'amortissement.

Crédit ou leasing ?

La question du financement est également une source de questionnement. Notre réponse est simple : « Choisissez ce qui vous coûte le moins cher ». Un crédit ou un leasing sont deux sortes de financement, le but de chaque entreprise étant de gagner le plus, mais aussi de dépenser le moins, moins votre crédit vous coûtera, mieux ce sera.

Y a-t-il un autre avantage fiscal lorsque j'investis ?

Et bien oui. Cette réduction d'impôt s'appelle la bonification d'impôt pour investissement. La demande de réduction d'impôt des collectivités (modèle 800) est à joindre à la déclaration d'impôt de votre société. Cette déclaration comporte deux volets :

- La bonification pour investissement global est accordée pour tout investissement corporel effectué au cours de l'exercice d'exploitation et s'élève à 7% pour la 1^{ère} tranche ne dépassant pas 150.000 € et 2% pour la tranche dépassant 150.000 €.

Continuons notre exemple : $20.000€$ de bureau $\times 7\% = 1.400€$ de réduction d'impôt

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
 Administration des contributions directes
www.moudrux.mcc.lu

1^{er} de dossier : _____
 modèle 800 année 2015 page 1/2

Bureau d'opposition : _____
 Non du contribuable : _____

Réinitialiser

Bonification d'impôt pour investissement*
 (Annexe à la déclaration de l'impôt sur le revenu de l'année 2015)
 (Art. 152bis L.I.R.)

1	Date de clôture de l'exercice d'investissement :	
2	Bonification d'impôt pour investissement complémentaire	
3	Détail de la valeur comptable nette des biens d'investissement suivant bilan fiscal (104)	Montant (1)
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10	Total des biens d'investissement à la fin de l'exercice :	
11	Moyenne arithmétique des valeurs comptables de ces biens à la fin des exercices de référence (11) (voir versos) (minimum 1.850 EUR)	
12	Sous-total (un résultat négatif n'est pas écarté) :	
13	* Amortissement pratiqué sur les biens acquis ou construits au cours de l'exercice (112)	
14	Sous-total :	
15	Investissement complémentaire du cédant (en cas d'acquisition en bloc et à titre gratuit d'une entreprise, d'une partie autonome ou d'une fraction d'entreprise pendant l'exercice d'investissement)	
16	Investissement complémentaire se rapportant à la partie de l'exercice d'investissement antérieure à la cession en bloc et à titre gratuit d'une partie autonome ou d'une fraction d'entreprise	
17	Montant de l'investissement complémentaire (max. valeur de l'investissement réalisé) (112)	
18	Montant de la bonification d'impôt pour investissement complémentaire (12% de la ligne 17)	
19	II. Bonification d'impôt pour investissement global	
20	Détail des investissements nouveaux (13) (pour chaque bien, indiquer la dénomination et la fonction dans l'entreprise)	Durée normale d'utilisation
21		Prix d'acquisition ou de revente (14)
22		
23		
24		
25		
26	Total des investissements nouveaux	
27	Bonification d'impôt pour investissement global (7% - 2%) (15)	
28	* Majoration pour investissements en immobilisations agréées pour être admises à l'amortissement spécial visé à l'article 205a L.I.R. (les bonifications de 7% et 2% sont portées à 8% et 4%)	
29	Total	
30	III. Total de la bonification d'impôt	
31	Bonification d'impôt pour investissement complémentaire (ligne 18)	
32	Bonification d'impôt pour investissement global (ligne 29)	
33	Total de la bonification d'impôt	
34		

(Signature)

modèle 800 année 2015 page 2/2

Établissement des valeurs comptables globales à la fin des exercices de référence (10)

35	Date de clôture des exercices de référence	2010	2011	2012	2013	2014
36	Détail de la valeur comptable nette des biens d'investissement suivant bilans fiscaux (11)					
37						
38						
39						
40						
41						
42						
43						
44						
45	En cas d'acquisition d'une entreprise d'une partie autonome ou d'une fraction d'entreprise par une transmission à titre gratuit ou par une transmission assimilée quant à la réalisation des réserves non distribuées					
46	* Montant ou quote-part de la valeur comptable nette de l'ensemble des biens d'investissement au début des exercices précédant l'acquisition (12)					
47	En cas d'incorporation dans l'entreprise d'une autre entreprise acquise par une transmission à titre gratuit ou par une transmission assimilée quant à la réalisation des réserves non distribuées					
48	* Montant ou quote-part de la valeur comptable nette de l'ensemble des biens d'investissement au début des exercices précédant l'acquisition					
49	Sous-total :					
50	En cas de cession en bloc à titre onéreux ou à titre gratuit, d'une partie autonome ou d'une fraction de l'entreprise					
51	* Quote-part de la partie ou fraction cédée (13)					
52	Total :					
53	6. Total des biens d'investissement de tous les exercices de référence					
54	7. Moyenne arithmétique : à diviser ligne précédente par le nombre d'exercices de référence, maximum 5)					

(1) Si l'impôt d'investissement affecté dans des établissements situés au Grand-Duché et destinés à y rester des façon permanente, la durée en outre être mise en compte uniquement sur la période d'investissement. La bonification normale n'est pas accordée, ou accordée seulement partiellement, lorsque le contribuable bénéficie d'un régime fiscal spécial en vertu d'une convention approuvée par une loi ou basée sur l'article 9 de la loi du 4.12.1987 concernant l'impôt sur le revenu, tel qu'il résulte de l'article 19.

(10) Les biens amortissables en cours de consolidation et à inscrire sur une annexe aux biens d'investissement suivants, acquis pendant l'exercice d'investissement :
 1. les biens amortissables en cours d'une période inférieure à trois années ;
 2. les biens acquis par transmission en bloc et à titre onéreux d'une entreprise, d'une fraction d'entreprise ou d'une fraction d'entreprise et les biens acquis séparément par l'un des opérateurs visés ci-dessus ;
 3. les biens acquis par transmission en bloc et à titre onéreux d'une entreprise, d'une fraction d'entreprise ou d'une fraction d'entreprise et les biens acquis séparément par l'un des opérateurs visés ci-dessus ;
 4. En cas d'incorporation de ces biens dans une autre entreprise, les biens acquis par transmission en bloc et à titre onéreux d'une entreprise, d'une fraction d'entreprise ou d'une fraction d'entreprise et les biens acquis séparément par l'un des opérateurs visés ci-dessus ;
 5. les biens acquis par transmission en bloc et à titre onéreux d'une entreprise, d'une fraction d'entreprise ou d'une fraction d'entreprise et les biens acquis séparément par l'un des opérateurs visés ci-dessus ;
 6. les biens acquis par transmission en bloc et à titre onéreux d'une entreprise, d'une fraction d'entreprise ou d'une fraction d'entreprise et les biens acquis séparément par l'un des opérateurs visés ci-dessus ;
 7. les biens acquis par transmission en bloc et à titre onéreux d'une entreprise, d'une fraction d'entreprise ou d'une fraction d'entreprise et les biens acquis séparément par l'un des opérateurs visés ci-dessus ;
 8. les véhicules automobiles, sauf ;
 9. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 10. ceux affectés exclusivement au transport de biens ou de marchandises ;
 11. ceux affectés exclusivement au transport des salariés vers ou au provenance de leur lieu de travail pour autant que ces véhicules soient destinés à la circulation avec une capacité de 9 occupants au moins (y compris le chauffeur) ;
 12. les machines automobiles ;
 13. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 14. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 15. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 16. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 17. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 18. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 19. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 20. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 21. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 22. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 23. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 24. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 25. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 26. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 27. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 28. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 29. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 30. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 31. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 32. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 33. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 34. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 35. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 36. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 37. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 38. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 39. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 40. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 41. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 42. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 43. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 44. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 45. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 46. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 47. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 48. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 49. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 50. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 51. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 52. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 53. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 54. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 55. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 56. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 57. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 58. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 59. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 60. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 61. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 62. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 63. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 64. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 65. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 66. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 67. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 68. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 69. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 70. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 71. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 72. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 73. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 74. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 75. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 76. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 77. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 78. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 79. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 80. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 81. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 82. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 83. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 84. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 85. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 86. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 87. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 88. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 89. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 90. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 91. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 92. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 93. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 94. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 95. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 96. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 97. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 98. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 99. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;
 100. les véhicules affectés à un service de transport de personnes ou faisant partie de l'outil net investi d'une entreprise de location de voitures ;

- La bonification pour investissement complémentaire concerne les investissements acquis en biens corporels amortissables au cours de l'exercice d'exploitation si ceux-ci dépassent la moyenne de vos immobilisations corporelles des 5 dernières années. La bonification s'élève à 12% de la différence entre les nouveaux investissements et la moyenne des immobilisations des 5 années précédentes.

Terminons notre exemple : la moyenne des immobilisations corporelles des 5 dernières années est de 5.000€, 20.000€ de bureaux - 5.000€ de moyenne = 15.000€ x 12% = 1.800€ de réduction d'impôt.

Notez également que certains biens ne seront pas pris en compte pour cette bonification, les biens les plus concernés par cette exclusion étant les biens d'occasion, les immeubles, les voitures de loisirs et les biens amortis en moins de 3 ans. D'autre part, quel que soit le financement choisi pour votre achat, celui-ci sera accepté, y compris les biens en leasing même s'ils n'apparaissent pas dans les immobilisations corporelles de votre bilan.

Si le montant d'impôt à payer est inférieur au montant des bonifications acquises, celles-ci peuvent être reportées

sur une période de 10 ans mais ne sont pas remboursables.

Terminons sur une bonne nouvelle, avec ce que prévoit le projet de la réforme fiscale 2017. L'objectif étant de continuer à encourager les investissements des entreprises, les taux de bonification d'impôt pour investissement seront revus à la hausse :

- Le taux de la bonification d'impôt pour investissement complémentaire sera augmenté de 12% à 13% ;
- Le taux de la bonification d'impôt pour investissement global sera augmenté de 7% à 8%, pour la tranche inférieure à 150.000€ ;

Copyright: LPL Expert-Comptable Sarl

Être retrouvé facilement grâce à la publicité ciblée

Anne-Sophie Nguyen, Marie-Rébecca Ruivo

Vous avez investi beaucoup de temps et de moyens pour votre site internet. Il est désormais temps de tout faire pour que les internautes le consulte ! C'est là tout l'objectif de la publicité digitale, appelée aussi display. Elle vous permet de faire la promotion de votre site internet sur d'autres sites.

Cette e-publicité peut être de type « classique », « contextuelle », « comportementale » ou encore « retargeting ».

Le display est un format publicitaire digital que l'on retrouve sur des sites internet sous forme de bannières, encarts et vidéos. Cet outil permet de placer votre publicité sur des sites internet à forte audience pour mettre en avant le vôtre. Vous pouvez aussi proposer vos promotions au travers de ces formats.



Les types de publicité ciblée sur internet

- **Display classique** : les formats publicitaires, sur les pages d'accueil notamment, de sites à forte audience (Editus.lu, RTL.lu, etc.) vous permettent de générer des affichages en masse. Banner, IMU, wallpaper sont autant de formats possibles. Sachez les rendre incitatifs !
- **Display contextuel** : votre publicité apparaîtra suivant les mots-clés tapés par l'internaute lors de ses recherches. Idéal pour vous positionner sur une saisonnalité par exemple. C'est la garantie d'être bien positionné en liste de résultats lorsque les internautes vous recherchent.
- **Display comportemental** : ce type d'e-publicité vous permet d'aller au-delà du besoin ponctuel de l'internaute. Vous adressez une publicité à l'internaute en fonction de ce qu'il a besoin, quel que soit sa recherche à l'instant T. Le site sait reconnaître votre historique de navigation et vous afficher des publicités pertinentes en rapport avec vos dernières recherches.
- **Display-retargeting** : votre publicité s'affichera aux internautes qui ont déjà visité votre site. En général, la majorité des internautes navigue sans effectuer d'acte d'achat lors de la 1ère visite. Le reciblage permet de leur rafraîchir la mémoire et de les inciter à vous contacter.

« Notre métier, c'est d'attirer l'attention sur le vôtre »

Toutes les infos et conseils pour votre business sont sur : www.partenaire-marketing.lu



Comment optimiser votre campagne display ?

- **Définissez votre cible** : selon vos envies, vos besoins ou encore par critères démographiques. Plus votre cible se reconnaîtra dans le message diffusé, plus elle aura envie de cliquer dessus. Sachez donc identifier les besoins de vos (futurs) clients pour bien les atteindre.
- **Définissez votre contenu** : créez une offre alléchante qui incite à cliquer. Soignez votre message en mettant en valeur un call-to-action (une incitation à l'action) de type « -30% sur votre prochain achat, réservez maintenant », « recevez gratuitement notre brochure ». Un verbe d'action, un sentiment d'urgence et un bénéfice pour votre client, voilà la recette.
- **Créez votre page d'atterrissage («landing page»)** : lorsque l'internaute clique sur votre publicité, assurez-vous qu'il arrive sur une page adaptée au contenu promis par la publicité. Vous devez pouvoir ensuite obtenir les statistiques de cette page afin de mesurer votre taux de conversion (clics / affichages). Utilisez par exemple des formulaires de contacts, des devis, des demandes de réservation etc.
- **Ciblez vos emplacements** : par thématique selon les sites, par recherche ou par profil, vous avez le choix ! Une compagnie d'assurance pourra faire la promotion de ses offres assurance habitation sur un site de petites annonces immobilières, le meilleur restaurant italien du coin sur les mots «pizzeria» et «pâtes fraîches», un concessionnaire aux internautes en intention d'achat d'un véhicule.

La publicité digitale n'a désormais plus de secrets pour vous !
Retrouvez plus de conseils pratiques et astuces sur le sujet sur notre site
www.PartenaireMarketing.lu.

* Nugg Ad analyser - Février 2016, sur les sites de référence: Editus.lu, Habiter.lu, Good-Deals.lu



Votre partenaire **marketing**

**Notre métier,
c'est d'attirer
l'attention
sur le vôtre**

Attirer des clients grâce à ces

10 émotions



Incitez à agir grâce aux émotions

Vos clients ne sont pas si rationnels que vous l'imaginez, leurs émotions jouent un rôle clé dans leur acte d'achat. Elles favorisent la mémorisation, sont source de mobilisation et à l'origine de l'attachement à votre marque.

Voici 10 émotions qui vous aideront à attirer les clics et les clients !



Appartenance

Car nous sommes tous des créatures sociales: on aime se sentir attaché et reconnu à l'égard d'une communauté. Proposez donc à vos clients/prospects de "rejoindre la famille", et ils formeront un groupe de consommateurs ambassadeurs.



Confiance

Il s'agit là de jouer la carte de la transparence pour mettre en avant ce qui vous rend digne de confiance: "tarif sans mauvaise surprise", "sans engagement", "déjà XXX clients satisfaits", des témoignages de clients etc.



Gain

Tout bon consommateur est à l'affût de prix avantageux. Vous pouvez facilement gagner l'intérêt de vos prospects en utilisant des arguments de compétitivité: "satisfait ou remboursé", "si vous trouvez moins cher ailleurs nous rembourserons la différence", "garantie satisfaction"...



Peur

Un grand classique du marketing émotionnel: utilisez des tournures alarmistes pour être impactant et prévenir des risques à ne pas utiliser vos produits/services. "5 erreurs qui peuvent nuire à XXX", "ces YYY qui vous coûtent cher" et bien d'autres.



Culpabilité

Les associations et organisations humanitaires sont adeptes de ces phrases de type "ne les laissez plus souffrir, agissez!". Si votre activité s'y prête, tirez sur la corde sensible de vos clients/prospects.



Tendance

Car l'internaute aime montrer qu'il est "in", capitalisez sur les dernières tendances, les "être cool et trendy" et sur les personnes qui incarnent cette fraîcheur. "Faites comme Unetelle", "Jouez la comme Untel".



Leadership

Faire partie d'un groupe, c'est fédérateur. En être un membre actif, c'est d'autant plus valorisant car on sent son capital social s'améliorer. Vos prospects/clients aiment les accroches de type "Découvrez en avant première..." et recevoir des informations exclusives ou des produits collectors.



Compétition

Par excès de confiance, on aime parfois aussi montrer qu'on est meilleur, plus malin ou plus fort que les autres. Les mécaniques de jeu attiseront l'esprit compétiteur de vos clients. En se confrontant autour d'un jeu, ils propageront votre nom ou votre produit à leurs compétiteurs.



Urgence

Sur internet tout va vite et se consomme rapidement. Surfez sur cette tendance pour donner à vos offres un caractère éphémère ou limité pour inciter à passer rapidement à l'action: "plus que X places", "réservez dès maintenant", "inscrivez-vous aujourd'hui" sont des formules gagnantes.



Temps

Agendas remplis, plannings serrés, nous sommes tous plus occupés les uns que les autres. Les notifications, emails et autres SMS viennent pallier ce manque de temps. Faites gagner du temps à vos prospects en leur donnant des astuces pratiques liées à vos services/produits: "Lavez votre intérieur deux fois plus vite grâce à XXX", "gagnez du temps au travail grâce à ces 10 astuces".

Ressource: Entrepreneur.com

**Toutes les infos et conseils pour votre
business sont sur : www.partenaire-marketing.lu
contact : marketing-client@editus.lu**



Expert-Comptable

L'expertise commence par l'écoute !

20, rue Glesener - L-1630 Luxembourg - (+352) 27 99 25 00

www.lplexpertcomptable.eu



Luxembourg - HOLLERICH

1 375 €

A LOUER : Bureau



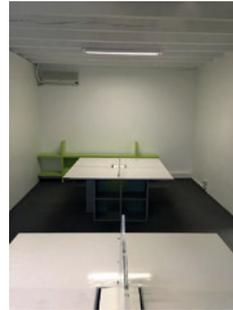
Beau bureau à louer de 130 m² au 2^{ème} étage d'un complexe immobilier, 5 pièces dont une salle de conférence, 3 WC séparés et une kitchenette. Parking clientèle attenant. Proche de toutes commodités (bus, gare, centre ville). Convient parfaitement pour multi-sociétés, indépendant ou profession libérale.

NR237592

Luxembourg - HOLLERICH

1 150 €

A LOUER : Bureau



Grand bureau partiellement meublé de 120m². Grand bureau partiellement meublé de 120m² - 4 pièces - WC et Kitchenette séparés communs Parking clientèle existant. Proche de toutes commodités (Bus, gare, centre ville). Idéal pour multi-sociétés, indépendant ou profession libérale.

NR237593

Luxembourg - HOLLERICH

890 €

A LOUER : Local professionnel



Local commercial 70m² - Hollerich Local commercial de 70m² au RDC d'un complexe immobilier industriel avec WC séparé et réduit de stockage. Grand parking clientèle existant (Proximité immédiate, épicerie italienne, roumaine, Troc, magasin de vêtement,...) Proche de toutes commodités (Bus, Gare, centre ville à moins de 1km) Idéal pour petite entreprise ou start up.

NR237594

Luxembourg - HOLLERICH

850 €

A LOUER : Local professionnel



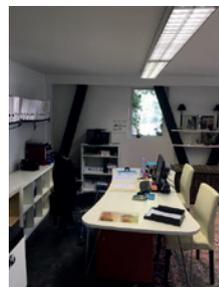
Local à louer de 48m² au RDC d'un complexe immobilier commercial avec WC et kitchenette séparés communs. Grand hauteur sous plafond. Parking clientèle existant. Idéalement situé ...

NR237595

Luxembourg - HOLLERICH

380 €

A LOUER : Bureau



Parcelle de bureau aménageable à louer au 2^{ème} étage d'un complexe immobilier industriel (Activité commerciale au RDC - Epicerie roumaine, épicerie italienne, magasin de vêtement,...) Idéal pour indépendant ou multi-sociétés. Proche de toutes commodités (bus, gare, centre ville à moins de 1 km).

NR237596

Luxembourg - HOLLERICH

850 €

A LOUER : Bureau



Bel appartement idéal pour bureau de 70m² au 1^{er} étage Comprenant 4 pièces dont une chambre, un bureau, un living avec cuisine ouverte, une salle de douche avec WC et un hall d'entrée.

NR239491



(+352) 28 26 14 44



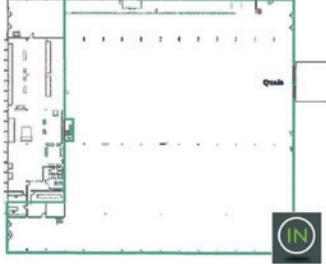
www.alohaagency.lu

Luxembourg - KEHLEN

31 520 €

A LOUER : Local professionnel (Bureau)

PLAN SURFACE:



Hall de stockage de 3940m² avec 2 bureaux.
Zone de stockage extérieure de 1900m² située à l'arrière du hall
- Emplacement de parkings disponibles à l'avant ...

NR238520

Luxembourg - ETTTELBRUCK

9 000 €

A LOUER : Bureau



Ettelbruck - ZONE INDUSTRIELLE – A louer – Bel immeuble commercial avec appartement de fonction - EXCELLENTE visibilité - Accès rapide depuis l'autoroute et le centre-ville.

Ce très bel immeuble moderne d'une surface de 850,56m² conviendra parfaitement pour tout type d'activités ...

NR215264

Luxembourg - VIANDEN

102 077 €

A VENDRE : Bureau



Très belle résidence (BBB) bénéficiant d'une vue imprenable sur le château du XI^{ème} siècle, composée de 2 commerces et 10 appartements (1 et 2 chambres)

NR225429

Luxembourg - STEINFORT

400 000 €

A VENDRE : Bureau



Proximité autoroute et frontière belge – A vendre bel espace de 65 m² de bureau et/ou commerce

Ces très beaux locaux sont lumineux, fonctionnels et polyvalents puisqu'ils peuvent accueillir aussi bien une activité de commerce ou bureaux mais aussi une petite activité de restauration.

NR238719

Luxembourg - HOWALD

285 000 €

A VENDRE : Entrepôt



Cet espace se trouve en sous-sol d'une résidence et est accessible soit par un monte-charge extérieur soit par la cage d'escalier (8 marches) du sous-sol.

NR234838

Luxembourg - REDANGE-SUR-ATTERT 9

31 625 €

A VENDRE : Bureau



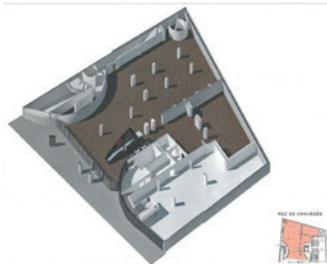
Un environnement verdoyant et arboré, à quelques minutes de l'autoroute A6. Un ensemble industriel de 2.500 m², divisible en 5 halls mixtes indépendants, disposant d'un parking de 54 places.

NR233790

Luxembourg - ESCH-SUR-ALZETTE

Prix/demande

A LOUER : Bureau



Esch-Sur-Alzette – A louer - Vaste immeuble commercial bénéficiant d'un très bonne visibilité - Accès facile en voiture tout en à deux pas du centre-ville et de la gare.

NR214203

Luxembourg - BISSEN

15 000 €

A LOUER : Bureau



Bissen (entre Mersch et Ettelbruck) – A louer -Hall à construire de 1290m² + mezzanine de 650m² sur un terrain de 27.77 ares - proximité autoroute du NORD.

NR218236

HOME



(+352) 26 64 91 73



www.home-in.lu

Luxembourg - HOWALD

2 660 €

A LOUER : Bureau



Bureaux de 280m2 situé au 1ier étage d'un immeuble proche du centre de Luxembourg Ville à Howald. PRIX A DISCUTER. Accès facile au réseau des autoroutes et au centre de la capitale.

NR162942

Luxembourg - BERTRANGE

495 €

A LOUER : Bureau



Votre bureau 'all-inclusive' entièrement câblé dans le centre d'affaires à Bertrange.

Bureau de 10m2 situé au premier étage.

NR183574

Luxembourg - RUMELANGE

650 €

A LOUER : Bureau



Cet espace au sous sol de 80m2 avec WC peut servir d'entrepôt, de local d'archivage ou même de bureaux. Toutes les charges sont incluses dans le loyer.

NR204669

Luxembourg - ESCH-SUR-ALZETTE

235 000 €

A VENDRE : Bureau



Bureau de 67m2 situé au plein centre de Esch sur Alzette dans un passage sécurisé entre la Rue de Luxembourg et la Rue de l'école à 50 m de l'Hôtel de ville.

NR231194

Luxembourg - BERTRANGE

395 €

A LOUER : Bureau



Cet espace se trouve en sous-sol d'une résidence et est accessible soit par un monte-charge extérieur soit par la cage d'escalier (8 marches) du sous-sol.

NR218857

Luxembourg - BRIDEL

3 600 €

A LOUER : Bureau



Bridel (luxembourgeois : Briddel) est une section de la commune luxembourgeoise de Kopstal située dans le district de Luxembourg et le canton de Capellen.

NR238518

Luxembourg - EHLERANGE

470 €

A LOUER : Bureau



Bureau climatisé à louer dans la zone industrielle à Ehlerange. Le prix loyer est hors TVA 15% et comprend toutes les charges (chauffage, électricité, nettoyage des parties communes et poubelles)

NR80721

Luxembourg - FOETZ

9 000 €

A LOUER : Bureau



Foetz (luxembourgeois : Féiz) est une section de la commune luxembourgeoise de Mondrange située dans le district de Luxembourg et le canton d'Esch-sur-Alzette.

NR200177

Luxembourg

3 500 €

A LOUER : Bureau



A louer, bureaux d'une surface de 100 m2 complètement rénovés, situés route d'Arlon et composés de : un hall d'entrée, 4 bureaux aménageables, une cuisine équipée, 2 WC, salle de douche...

NR237315

Luxembourg - STRASSEN

1 256 178€

A VENDRE : Bureau



L'immeuble administratif et commercial « Pagosa » se configure de 4 surfaces commerciales et 3 bureaux au rez-de-chaussée, de 6 bureaux 1er étage et de 6 bureaux...

NR234561

Luxembourg

15 000 €

A LOUER : Bureau



SITUATION EXCEPTIONNELLE - Bureaux À LOUER : D'une superficie de 540 m2, ils sont situés dans la Grand'Rue.

NR228081

Luxembourg - SCHIFFLANGE

311 789 €

A VENDRE : Bureau



Construction de 2 nouvelles résidences non loin du centre de Schifflange d'une architecture sobre, moderne et élégante qui conjugue bien-être et environnement.

NR227673

Luxembourg

420 450 €

A VENDRE : Bureau



La résidence se compose au total de 2 commerces au rez-de-chaussée, 8 appartements et 1 penthouse. Classe énergétique B-B.

NR227701

Luxembourg

8 000 €

A LOUER : Bureau



Magnifique surface commerciale de 270 m2 au rez-de-chaussée d'un nouvel immeuble de haut-standing, idéalement située et jouissant d'une visibilité parfaite, grandes vitrines.

NR214941

Luxembourg - KAYL

386 500 €

A VENDRE : Bureau



Nouveau projet immobilier situé à Kayl à quelques minutes du centre-ville d'Esch-sur-Alzette, la résidence 'SHILOH' compte au total 4 commerces au rez-de-chaussée, 23 appartements ...

NR227684

Luxembourg - BELAIR

10 000 €

A LOUER : Bureau



Maison de maître convenant parfaitement à un usage professionnel, bureaux de standing pour profession libérale par exemple, ou à un usage mixte. Possibilité d'accueillir facilement 17 personnes.

NR224480



(+352) 26 44 11 11



www.newimmo.lu

Luxembourg - WILTZ**620 000 €****A VENDRE : Bureau**

Bureau / Cabinet médical
 construction de 1998
 surface totale 230 m2
 construction de 1998
 surface totale 230 m2
 Disponible
 01.11.2016

NR232473

Luxembourg - ETTTELBRUCK**950 000 €****A VENDRE : Commerce**

Bureau / Cabinet médical
 construction de 1998
 surface totale 230 m2
 construction de 1998
 surface totale 230 m2
 Disponible
 01.11.2016

NR220215

Luxembourg - ETTTELBRUCK**783 000 €****A VENDRE : Bureau**

Surfaces de bureaux
 de 238m2 au rez de
 chaussée à vendre à
 louer dans le centre
 d'Ettelbruck à 250m
 à pied de la gare et à
 5min de l'autoroute
 A7 en direction de la
 ville de Luxembourg.

NR214575

Luxembourg - ETTTELBRUCK**1 890 000 €****A VENDRE : Bureau**

Maison de rapport au
 centre de la zone
 piétonne d'Ettelbruck.
 300m2 de surface
 commerciale rez de
 chaussée + mezzanine
 (220m2 + 80m2)
 Bureau de 150m2

NR220213

Luxembourg - ETTTELBRUCK**865 000 €****A VENDRE : Bureau**

Surfaces de bureaux
 de 263m2 à vendre au
 premier étage dans le
 centre d'Ettelbruck à
 250m à pied de la gare
 et à 5min de l'autoroute
 A7 en direction de la
 ville de Luxembourg.

NR214569

Luxembourg - ETTTELBRUCK**1 800 €****A LOUER : Bureau**

Commerce à louer de
 +- 50m2 situé au coeur
 du centre ville et de la
 zone piétonne
 WC séparé, cave
 Disponible de suite

NR203778

Luxembourg - DIEKIRCH**Prix/demande****A LOUER : Bureau**

Bureau à louer de 500m2
 sur le premier et deuxième
 étage.

Contrat de bail de
 maximum 2 années
 Disponible de suite

NR155469

Luxembourg - ETTTELBRUCK**245 000 €****A VENDRE : Bureau**

Surface commerciale à vendre au coeur du
 centre d'Ettelbruck dans une galerie dans la
 zone piétonne

Rez de chaussée 33m2
 Sous-Sol 40m2
 WC

NR110316



(+352) 26 81 19 93



www.haryputz.lu

Luxembourg - DIEKIRCH

370 798 €

A VENDRE : Bureau



Nouvelle résidence à 7 unités, dont une surface commerciale au rez-de-chaussée. Les 6 appartements d'une chambre à coucher sont répartis sur 3 étages.

NR238712

Luxembourg - ETTTELBRUCK

1 500 000 €

A VENDRE : Bureau



Grande surface en état brut destinée pour une exploitation commerciale ou surfaces de bureaux voir profession libérale. Situation en plein centre d'Ettelbruck. Zone piétonne à 50 m.

NR217905

Luxembourg - COLMAR-BERG

638 000 €

A VENDRE : Bureau



Vaste surface commerciale avec indivision individuelle au rez-de-chaussée d'une Résidence construite en 1990 et s'apprêtant pour profession libérale ...

NR214062

Luxembourg - CLERVAUX

400 000 €

A VENDRE : Bureau



Idéale pour profession libérale! Grande surface de bureaux au premier étage d'un bâtiment construit en 1920. Situation idéale en plein centre de Clervaux dans la zone piétonne.

NR204336

Luxembourg - SCHIEREN

220 985 €

A VENDRE : Bureau



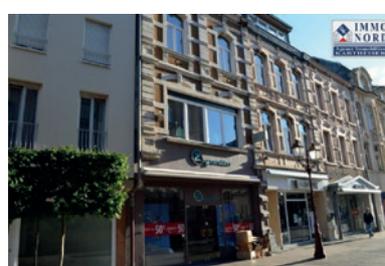
Construction d'une nouvelle Résidence à 8 unités, dont 2 appart/bureaux au rez-de-chaussée et 1 penthouse. Ascenseur; chauffage au gaz. Situation idéale par rapport à Ettelbruck.

NR195570

Luxembourg - ETTTELBRUCK

698 000 €

A VENDRE : Bureau



Nouveau prix ! Surface commerciale de +- 262 m² surface utile située dans la zone piétonne d'Ettelbruck. Le bâtiment comporte 5 niveaux...

NR168021

Luxembourg - ETTTELBRUCK

1 200 €

A LOUER : Bureau



Surface commerciale de 72m² au rez de chaussée d'un bâtiment. Le commerce se trouve dans une galerie commerciale au plein centre d'Ettelbruck.

NR211302

Luxembourg - HOFFELT

2 500 €

A LOUER : Bureau



Vaste dépôt à louer à Hoffelt (commune de Wincrange) d'une surface totale de +-800 m², avec plusieurs emplacements extérieurs sur un site calme...

NR191458

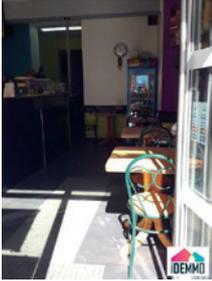


(+352) 26 81 19 11 1

www.immonord.lu

Luxembourg - ESCH-SUR-ALZETTE 38 000 €

A VENDRE : Bureau



Ce local dispose d'une cuisine équipée, de sanitaires, une grande cave de +/- 48 m2 avec un accès par ascenseur, une place de parking privative.

Possibilité de faire une terrasse.

NR215985

Luxembourg - ESCH-SUR-ALZETTE 160 000 €

A VENDRE : Bureau



iDEmMo vous présente en vente ce fonds de commerce entièrement équipé, bar PMU loto et jeux avec licence à forte rentabilité - situé en plein centre de Esch/Alzette.

NR206451

Luxembourg - BASCHARAGE Prix/demande

A VENDRE : Bureau



iDEmMo vous propose, en exclusivité, ce complexe construit en 2012, situé dans un zoning, bénéficiant d'une surface totale de 2580 m² dont 2140 m² exploitable.

NR123016

Luxembourg - ESCH-SUR-ALZETTE 17 000 €

A VENDRE : Bureau



Votre agence iDEmMo vous propose à la vente et en exclusivité ce fonds de commerce situé rue de l'Alzette, à deux pas de toutes les commodités du centre-ville.

NR238794

Luxembourg - TROISVIERGES 1 500 000 €

A VENDRE : Bureau

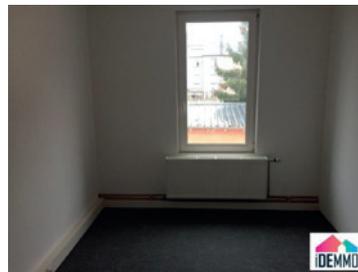


iDEmMo vous présente, en exclusivité, cet immeuble à destination commerciale actuellement, aménagé sur 4 étages, dans le centre de TROISVIERGES.

NR238434

Luxembourg - ESCH-SUR-ALZETTE 285 000 €

A VENDRE : Bureau



iDEmMo vous présente, en exclusivité, cet immeuble de bureaux situés à ESCH/ALZETTE et comprenant un hall d'entrée avec WC séparé, 5 unités de bureaux individuels(tous loués).

NR180580

Luxembourg - ESCH-SUR-ALZETTE 145 000 €

A VENDRE : Bureau



iDEmMo vous présente en vente ce fonds de commerce entièrement équipé, bar "after" à forte rentabilité- situé en plein centre de Esch/Alzette ..

NR206452



(+352) 26 53 76



www.idemmo.lu

Luxembourg - CESSANGE

1 500 €

A LOUER : Bureau



Location d'un bureau de 39 m2 situé au rdc d'une résidence à Luxembourg-Cessange, salle de réunion et kitchenette communes. Disponible de suite !

NR216131

Luxembourg - GASPERICH

488 171 €

A VENDRE : Local professionnel



Ce nouveau quartier est situé au sud de Luxembourg-Ville, à proximité du quartier de Gasperich et du parc d'affaire « Cloche d'Or ».

NR214862

Luxembourg - CESSANGE

710 208 €

A VENDRE : Local professionnel



Au coeur du lotissement Andara, dans un environnement à moins de 10 mn du centre-ville, la résidence CARBONE forme un 'U' autour d'une esplanade arborée.

NR214649

Luxembourg - CESSANGE

603 345 €

A VENDRE : Local professionnel



Au coeur du lotissement Andara, dans un environnement à moins de 10 mn du centre-ville, la résidence CARBONE forme un 'U' autour d'une esplanade arborée.

NR214650



(+352) 26 12 11 50



www.carre.lu

habiter.lu
Editus. Hei & Elo !

Votre partenaire immobilier au Luxembourg

Accessible à tous les moments de la journée sur :



www.habiter.lu

Votre **bonheur** est sur **habiter.lu**

Editus. Hei & Elo !



Ils ont
trouvé



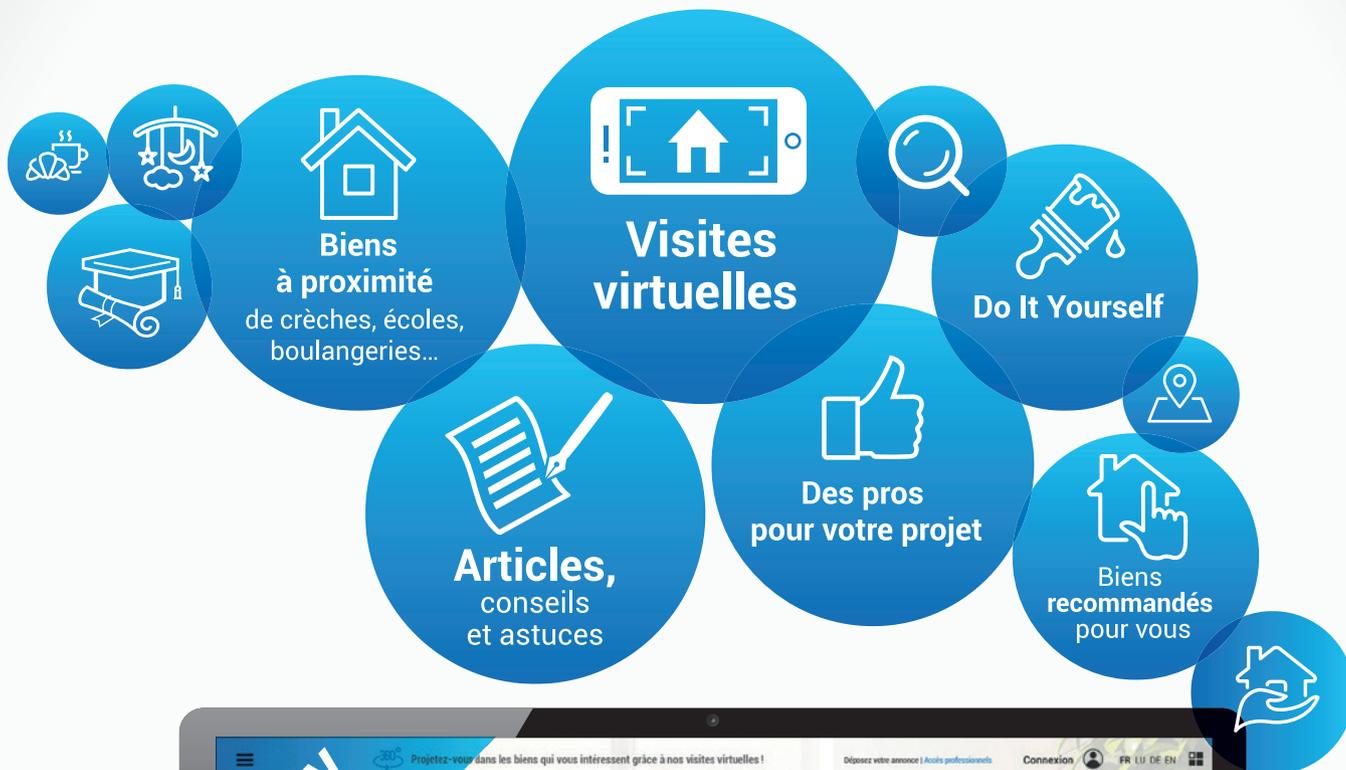
Suivez-nous
sur Facebook

Mes petites annonces immo,
où je veux, quand je veux ...
avec l'application Habiter.lu



Flashez
et téléchargez
GRATUITEMENT

Disponible sur
App Store



Visuels non contractuels

*Les fruits au bureau,
c'est bon pour la forme
de vos collaborateurs et
les corbeilles cadeaux,
pour remercier ou
fidéliser vos clients.*

Thym
Citron

Vous êtes ce que vous mangez !!!

**Livraison gratuite
sur Luxembourg ville.**

50, rue de Strasbourg - L-2562 Luxembourg
www.thymcitron.com - Tél.: +352 26 19 00 47

Opagon

maintenances • ventes • réparations • services pour professionnels et particuliers • interventions

Un service de qualité orienté
indépendants & PME

- Maintenances et gestions de parcs informatiques
- Ventes et réparations
- Services pour professionnels et particuliers
- Interventions rapides sur site ou à distance



LUXEMBOURG
20, Rue Glesener
L-1630 Luxembourg
Tél. : +352 691 100 063

TROISVIERGES
9 rue de Drinklange
L-9911 Troisvierges
Tél. : +352 691 100 063

CLIQUEZ & DÉCOUVREZ
>> www.opagon.com



Votre logiciel comptable



WinBooks Accounting, un logiciel comptable simple qui gomme l'austérité de la comptabilité traditionnelle. Les écrans sont dynamiques, colorés et attrayants. De A à Z, WinBooks Accounting a été conçu pour vous offrir une facilité d'utilisation maximale.
A partir de 650€



WinBooks On Web est une nouvelle application de gestion révolutionnaire. Elle met les meilleurs avantages du Cloud Computing au service d'une gestion efficace de la comptabilité, de la gestion commerciale et des documents numérisés. Cette nouvelle application satisfait les plus exigeants par ses nombreux avantages: Simplicité / Sécurité / Efficacité / Performance.



WinBooks LOGISTICS vous propose trois modules principaux : la facturation, la gestion des stocks et la gestion des commandes, trois composants distincts qui vous permettent d'agencer votre gestion commerciale selon vos besoins. Etablissez vos offres, envoyez les par e-mail, archivez les en PDF, transformez les en notes d'envoi ou en factures. Vous pouvez également encoder directement vos factures.
A partir de 800€



Virtual Invoice, scanne, reconnaît et encode automatiquement vos factures dans votre comptabilité. Les documents scannés sont attachés à l'écriture comptable et consultables par un simple clic.
A partir de 350€



Vente de matériel pour professionnels & particuliers

Philips V-line 246V5LSB

151,40€ TTC

Taille: 24" - Résolution: 1920 x 1080 Full HD
Connexion DVI-D et VGA



Lenovo B50-50 80S2

Core i3 5005U/2GHz - Disque dur 500GB Hybrid Drive - Mémoire 4GB DDR-3
Webcam, USB 3.0 et HDMI - Windows 10 Home 64 bits - Ecran Led 15,6" HD



499€ TTC

iiyama ProLite X2783HSU

223,90€ TTC

Taille: 27" - Résolution: 1920 x 1080 Full HD
Connexion HDMI, DVI-D et VGA



Astuce

Ouvrir l'Explorateur
Windows en
utilisant les touches
Windows + E



HP LaserJet Pro MFP M177FW

293,30€ TTC

Imprimante tout-en-un Laser Couleur
Format maximum A4 - Connexions Lan, Wifi et USB



Imprimez vos plus beaux moments

HP Officejet 4650 All-in-One

110,70€ TTC

Imprimante tout-en-un jet d'encre Couleur - Format maximum A4 - Connexions Wifi et USB



Pack toners HP 312A

323.30€ TTC

Bleu, magenta et jaune.



Astuce

Pour gérer l'affichage sur un second écran, utilisez les touches Windows + P

HP Probook 450 G3

797,40€ TTC

Core i5 6200U/2.3GHz - Disque dur 256GB SSD 7200rpm - Mémoire 4GB DDR-3 - Webcam, USB 3.0 et HDMI - Ecran Led 15,6" HD

Au choix : Windows 7 ou Windows 10 Pro 64 bits



Astuce

Verrouillez la session Windows rapidement en utilisant les touches Windows + L

Lenovo B50-50 80S2

517,30€ TTC

Core i3 5200U/2.2GHz - Disque dur 1TB - Mémoire 8GB DDR-3 - Webcam, USB 3.0 et HDMI

Windows 10 Home 64bits - Ecran Led 15,6" HD



Lenovo S510 10KY

606,17€ TTC

Core i5 6400/2.7GHz - Disque dur 500GB Mémoire 4GB DDR-3 - USB 3.0, VGA

Au choix : Windows 7 ou Windows 10 Pro 64 bits



Opagon à votre service

LUXEMBOURG
20, Rue Glesener
L-1630 Luxembourg
Tél. : +352 691 100 063

TROISVIERGES
9 rue de Drinklange
L-9911 Troisvierges
Tél. : +352 691 100 063

info@opagon.com



« Automotive & Business »

Pour sa troisième édition, ALL4BUSINESS inaugure une nouvelle rubrique qui ouvre ses colonnes à l'automobile. Un secteur pourvoyeur de nombreux emplois au Grand-Duché, mais aussi un pan important de l'économie avec près de 47.000 immatriculations de véhicules neufs en 2015, pour un parc global de 350.000 véhicules en circulation dont 21% sous forme de leasings par les entreprises PME-PMI pour leurs employés et dirigeants.

Nous y rencontrerons les acteurs régionaux et y développerons régulièrement les sujets de mobilité, de gestion de flottes au cœur des entreprises ou encore les évènements qui marquent le calendrier automobile au Luxembourg.

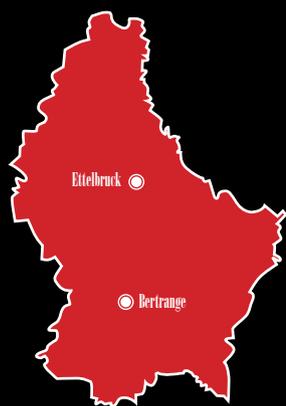
AUTOPOLIS L'automobile dans la ville.

La zone d'activités de Bourmicht à Bertrange est en constante évolution, de nombreuses enseignes de la distribution automobile et des services y ont élu domicile et parmi elles, AUTOPOLIS. Non moins de 12 constructeurs que sont Abarth, Alfa-Romeo, Cadillac, Camaro, Corvette, Fiat, Hyundai, Jeep, Lancia, Opel, Suzuki et Volvo font confiance

à AUTOPOLIS pour leur présence au Grand-Duché.

AUTOPOLIS - ville automobile comme son nom l'indique, paquebot « high-tech » est l'exemple parfait de la distribution automobile du 21e siècle offre une pléiade de services et solutions pour la mobilité et une vision novatrice de vivre l'automobile.

Cet acteur majeur et incontournable dispose d'un show-room de plus de



autopolis

DRIVEN BY EXCELLENCE

Adresse :

Raison Sociale :

Autopolis

Adresse :

Zone d'activités Bourmicht

L-8070 Bertrange

Tél : +352 43 96 96-2500

Fax : +352 43 96 96-2909

Mail : info@autopolis.lu

www.autopolis.lu

Et

Autopolis Nord

8, Z. A. & Comm. - L-9085 Ettelbruck

Tél.: +352 81 24 99

Fax: +352 81 96 09

Mail: nord@autopolis.lu

Services :

Activité :

concessionnaire automobile

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 7h30 à 19h00

et le samedi de 8h00 à 17h00

Marc Devillet



5.000 m² où les dernières productions de l'industrie automobile y sont exposées.

Porté haut et fort par Marc DEVILLET et ses 270 collaborateurs, le blason AUTOPOLIS affiche clairement ses motivations : « Driven by Excellence » qu'il s'agisse d'une voiture familiale, citadine, limousine, d'un utilitaire, d'un tout-terrain ou encore d'une hyper-sportive !

En 2015, AUTOPOLIS a livré 4.200 véhicules neufs, et 250 utilitaires, mais également près de 2.000 occasions. Pour 2016, la tendance s'oriente vers un accroissement des volumes de 15 à 20% par rapport à l'an dernier.

L'encrage local de cette entreprise se remarque également dans la répartition de sa clientèle qui atteint 60% pour les particuliers et 40% aux fleet – sociétés.

D'ailleurs, Autopolis s'est vu décerner le prix du meilleur concessionnaire « FLEET » de l'année 2015, succédant à ceux de 2012 et 2013.

Et au moment même où nous imprimons, nous apprenons qu'ils ont à nouveau remporté ce prix pour cette année 2016.



Pour les salariés d'Autopolis, remporter ce prix est le fruit d'un travail et d'une implication quotidienne. Cette récompense permet de motiver l'équipe de Marc DEVILLET à aller de l'avant et à innover avec de nouveaux services.

« Cette récompense permet de nous distinguer sur un marché très concurrentiel avec l'aboutissement du travail effectué par tout mon équipe », explique Marc Devillet, administrateur délégué d'Autopolis, « nous travaillons, chaque





jour, sur le bien-être de nos clients qui sont au centre de nos préoccupations.

Ce prix me conforte dans l'idée que nos valeurs et notre professionnalisme sont bien reconnus sur le marché luxembourgeois. »

Petit détail et non des moindres, AUTOPOLIS, à Bertrange, dispose au sein de sa structure de deux restaurants et même d'un institut de beauté. Cerise sur le gâteau, les clients peuvent prendre rendez-vous 24h/24h – 7j/7 via l'application très efficace « MyAutopolis » autant pour une réparation, une révision ou un passage en carrosserie. Une impressionnante flotte de véhicules de courtoisie est mise à disposition de la clientèle pour assurer leur mobilité durant les travaux.

AUTOPOLIS, c'est plus qu'une concession, plus qu'un garage, c'est également AUTOPOLIS World avec l'édition d'un magazine, des événements, des idées pour des week-ends ou encore des cadeaux passions... Chez AUTOPOLIS l'approche se veut unique et passionnée.

Bertrange mais également Ettelbruck

Afin d'être toujours plus proche de ses clients, Autopolis dispose d'une concession Volvo & Suzuki de plus petite dimension dans le nord du pays à Ettelbruck.

A l'image d'Autopolis Bertrange, la fi-

liale Nord dispose d'un matériel de pointe dans son atelier mécanique et carrosserie, son équipe est formée aux dernières exigences en matière de normes constructeurs.

Une fois passé la porte de son showroom «cosy», l'équipe vous mettra immédiate-



ment à l'aise pour vous faire profiter des services qui font la réputation d'Autopolis.

En conclusion, ce blason de l'automobile Grand-Ducale se consacre tout entier à satisfaire les particuliers, gestionnaires de flottes, chefs d'entreprise et indépendants pour leur offrir les meilleurs services en matière d'entretien et de réparation, mais aussi de financement, de leasing et d'assurance.

Copyright : H. Prevost

autopolis

DRIVEN BY EXCELLENCE



DANS LES COULISSES DU TCR BENELUX !

Les 24 et 25 septembre dernier, le Circuit de Colmar-Berg était le théâtre du championnat du TCR Béné-lux. Votre magazine All4Business était présent et était le sponsor du Pilote *Alexis van de Poele* !! Voici quelques moments capturés pour vous faire découvrir les coulisses de cette événement





QuARTerback Luxembourg
info@quarterback.lu
www.quarterback.lu
Tel. : +352 661 616 601
+352 661 616 667

Graphisme

Design

Création

Réalisation

Production

Digital Printing

Pose

Logos

Racing cars design

Enseignes

PLV

POS

Autocollants

Impressions



« Comment choisir son spa ?

Spécialisé dans la fabrication de spas haut de gamme, Authentic Spa vous propose des produits qui associent le confort, le design et les vertus curatives au service de votre bien-être et de votre santé.

COMMENT CHOISIR SON SPA ?

L'emplacement/L'accessibilité

La première phase est bien entendu de définir l'emplacement de votre futur spa, privilégiez l'extérieur et ce, quelque soit votre région, rappelons que le but d'un spa est d'apporter un « soin » et que ce dernier n'en sera que plus efficace à l'extérieur.

Un espace proche de votre habitation, car même s'il est très agréable d'être dans un spa et ce, même par -20° C extérieur, il sera plus pratique pour vous si votre « espace spa » se trouve à proximité de votre habitation.

Un emplacement accessible, plus l'accessibilité sera facile moins la mise en œuvre sera onéreuse, cependant gardez à l'esprit que l'essentiel et que votre projet soit réussi donc le but principal est de trouver l'endroit dans lequel vous vous projetez le plus ! Et où vous vous sentirez le plus à l'aise.

Le choix du modèle

Il faut savoir qu'un spa se choisit en fonction de sa taille, de sa morphologie et en fonction de ce qu'on veut en faire. Il existe beaucoup de type de spas différents sur le marché, des spas de « détente », des spas offrant une grande capacité de massage, des spas de nage, etc. Chaque modèle est différent et chaque modèle vous apportera des solutions à des besoins spécifiques, il faut savoir que le but d'un spa est de s'y sentir à l'aise.

Un spa, c'est comme une baignoire, plus on met de personnes à l'intérieur plus l'eau monte, l'effet recherché est que chaque utilisateur puisse avoir le niveau d'eau qui arrive au-dessus des épaules, pour avoir uniquement la tête qui dépasse de l'eau. C'est pourquoi, ne vous focalisez pas sur le nombre de places mais sur la taille du spa, ce n'est pas parce qu'un spa est doté de 5 places qu'il est forcément fait pour aller à 5 dedans,

le but est d'avoir un maximum de zones de massage différentes. Méfiez-vous des spas 5 places avec une hauteur comprise entre 70 et 80 cm de haut, généralement vous ne pourrez jamais aller à plus que 2 à l'intérieur avant que l'eau ne se mette à déborder...

Les longueurs et largeurs, quant à elles, jouent sur l'espace que vous aurez dans votre spa : à titre d'exemple, une personne de 1 mètre 90 sera difficilement à l'aise dans un spa qui fait 2 mètres par 2 et pareil une personne de 1 mètre 50 dans un spa de 2.3 mètres x 2.3 mètres, à moins que l'ergonomie de ce dernier soit travaillée pour recevoir leur gabarit. D'où l'intérêt de trouver des spas avec une ergonomie adaptée.

Une fois votre « cahier des charges » établi, vous verrez que malgré les nombreux modèles disponibles sur le marché, au final il n'en restera plus que quelques uns qui pourraient vous satisfaire.

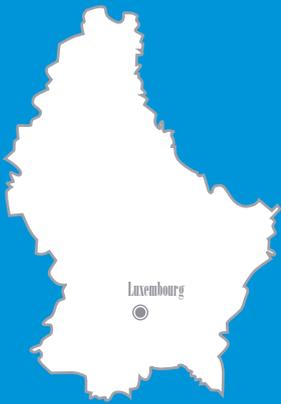
LES MATÉRIAUX ET ÉQUIPEMENTS

L'ergonomie de la coque est l'aspect le plus important pour être à l'aise dans un spa, mais les équipements et matériaux utilisés pour fabriquer celui-ci sont tout aussi important. Ces derniers détermineront la pérennité du spa et donc la tranquillité pour l'utilisateur.

Là encore, il existe beaucoup de nuances sur le marché, il faut donc comparer ce qui est comparable ! Pour ce faire, allez-y étape par étape (châssis, coque, isolation, canalisation, régulation, puissance des pompes, types de jets de massage, zones de massage variées, type de filtration, qualité des équipements).

Privilégiez des équipements de marque connue avec des tailles standards (canalisation en pouce pour les produits étrangers et standard pour les marques Françaises et européennes) ce qui vous permettra de pouvoir toujours trouver des pièces de rechange.

Les équipements type fontaine, cascade,



Adresse :

Raison Sociale : Authentic Spa S.à.r.l.

Adresses :

20, rue Glesener

L-1630 Luxembourg

France : 57 Creutzwald

54 Essey les nancy

52 Breuvannes en bassigny

Tél. : + 33 6 62 24 06

Mail : fabien.kraus@authenticspa.fr

www.authenticspa.fr

Services :

Activité :

ventes de spa / sauna / Hammam et produits d'entretiens

Heures d'ouverture :

Du mardi au samedi de 9h00 à 12h00

et de 14h00 à 18h00.

Infos administratives :

Année de création : 2011

Nom du dirigeant : Fabien Kraus

ligne d'eau LED, spot de Chromothérapie, diffuseur d'arôme, ne sont certes pas indispensables dans un spa car le but premier est de se faire masser mais sachez que l'hydrothérapie commence par le simple fait de se retrouver dans de l'eau chaude, on peut donc se retrouver dans le spa (ou autour du spa) et avoir envie de profiter de ces équipements qui ne peuvent être rajoutés après la fabrication, si votre budget le permet rajouter les, quand ces équipements sont en option, ou choisissez un produit étant équipé d'origine de ses équipements.

LES PERFORMANCES

Comme on le dit toujours « qui peut le plus, peut le moins » cette phrase prend tout son sens dans une démarche de choix d'un spa ! Il faut absolument que ce dernier soit conçu de manière intelligente mais surtout qu'il soit évolutif, on ne change pas de spa tous les ans comme on peut le faire avec d'autres choses, il est donc primordial que le spa soit adapté de par ses équipements.

Puissance de massage, blower, nombre de jets, chromothérapie, cascade, fontaine etc. Tous ces équipements sont disponibles d'origine ou non en fonction des marques, et il est presque impossible de la rajouter par la suite. C'est pourquoi vous devez porter beaucoup d'attention à ces critères mais les plus importants sont les suivants :

• La puissance de massage

Tout d'abord, sachez que ce n'est pas le nombre de jets qui définira la qualité du spa, il faut que les puissances de massage soient adaptées au nombre de jets, prenez une moyenne de 40 jets pour 3 cv de puissance de massage, bien entendu c'est une moyenne.

D'autres critères sont à prendre en compte (type de jets, perte de charge...) mais ça vous donne au moins une base pour éliminer les modèles trop fournis en jets et dépourvus de puissance de massage (ex : spa 120 jets 2 pompes de 2 cv soit 4 cv là où il faudrait minimum 9 cv de puissance).

Cette adéquation entre puissance et nombre de jets de massage est très importante, car votre corps va s'habituer

à la puissance et à force d'utiliser votre spa, si ce dernier est mal conçu, ou mal équipé, vous vous lasserez car vous n'aurez plus « d'effet ».

Privilégiez un spa avec une puissance de massage variable, évolutive et surtout adaptée...

• Les zones de massage

Chaque fabricant a sa méthode, de la plus poussée à la plus basique... Mais c'est à vous de savoir quel type de massage vous souhaitez et quelle zone de votre corps voulez-vous couvrir ou privilégier ?

Le conseil que nous pouvons vous donner à ce sujet est d'éliminer les spas avec des zones de massage identiques, privilégiez les zones de massage différentes et complètes.

Vérifiez qu'il y ait aussi des différences entre les jets dont est équipé le spa, car chaque jet apporte des sensations différentes, il est donc intéressant qu'il soit varié.

• Le blower

Cette pompe qui crée des bulles d'air n'est pas forcément indispensable dans un spa... Mais encore une fois, cela peut être agréable et surtout différent des jets d'eau. Reste le choix du type de Blower (chauffant ou non). Sur ce point, c'est uniquement une question de goût. On a tous au moins une fois été dans un bain bouillonnant, on connaît donc l'effet des bulles froides, si vous n'aimez pas, prenez un blower chauffant.

Le prix d'achat est un critère que regardent 100% des clients mais très peu s'intéressent au prix de fonctionnement. Ce prix va être déterminé par deux principaux éléments (isolation, filtration) décrits ci-dessous, qui vont déterminer le coût d'utilisation de votre spa, constitué d'une part de la partie électricité servant à le faire fonctionner et à le maintenir en température et d'autre part, par les produits nécessaires à la tenue de votre eau. Rappelons que le « pas cher » finit toujours par coûter très cher.

L'ISOLATION

L'isolation est bien entendu un critère déterminant, le but de l'isolation est de

maintenir une chaleur constante entre la cuve du spa et l'extérieur de manière à éviter que l'eau baisse de température, la couverture isolante est bien entendu indispensable, privilégiez une couverture d'au moins 8 à 10 cm d'épaisseur.

L'isolation de la cuve permet de limiter les déperditions de chaleur de l'eau, l'isolation de l'habillage extérieur et de la base du spa permet d'éviter au chaud de sortir et au froid de rentrer dans la partie située autour de la cuve limitant l'abaissement de la température pendant la circulation de l'eau dans les canalisations.

Évitez de choisir un spa dépourvu de ce type d'isolation, les spas remplis de mousse sont à proscrire, ce système est plus adapté aux pays très froids dans lesquels l'hiver est très long (le Canada, certaines régions des Etats-Unis, la Russie ...) Ils ont l'inconvénient de rendre l'accès aux tuyauteries et aux pompes très difficile et ne sont pas adaptés aux pays européens.

LA FILTRATION

C'est le critère principal qui va déterminer le coût de fonctionnement de votre spa, que ce soit sur un point de vue énergétique mais aussi sur le coût des produits d'entretien. Le coût principal est donné par la consommation de la pompe de filtration, les pompes vont de 80 w pour certains modèles jusqu'à 730 w, plus la pompe de filtration est énergivore, plus votre coût de fonctionnement sera élevé, privilégiez donc un spa avec une pompe de filtration « basse consommation ».

Il existe 2 types de filtration, la filtration programmable et la filtration continue (24h/24), plus le spa est filtré, meilleure sera la tenue de votre eau, et du coup, moins vous aurez à mettre de produits d'entretien. De plus, sur une filtration 24h/24, la résistance se met en route beaucoup plus souvent mais nettement moins longtemps que sur une filtration programmable, c'est donc aussi sur ce point que vous ferez des économies car la résistance est l'élément le plus énergivore de votre spa.

Zoom sur un spa 5 places

Ce spa Formentere Elite de Authentic Spa est conçu ergonomiquement afin d'aborder la manière dont le corps se détend naturellement, et ainsi supprimer la sensation de flottaison. C'est un fait, chaque muscle répond à un type particulier de massage. Le ratio entre le volume, le flux et la pression de l'eau sortant des jets d'hydrothérapie a été optimisé. Cette formule, associée au placement précis des jets d'hydrothérapie, offre ainsi une puissance de massage optimale.



Ce spa est conçu pour que deux personnes de taille différente se sentent parfaitement à l'aise dans l'eau. Grâce à ses deux places allongées d'ergonomie différente, chacun sera parfaitement à l'aise et profitera au mieux du spa.



La triple rangée de jets venant englober la jambe procurera, à ses utilisateurs, des sensations de massage unique tout en reproduisant les bienfaits d'un palpe roulé travaillant ainsi sur l'aspect peau d'orange et la cellulite.

Ce spa est pensé pour conserver l'énergie, et donc faire des économies. L'isolation thermoactive des spas Authentic Spa limite les déperditions de chaleur et conserve l'énergie fournie par les 6 moteurs que contient ce spa.

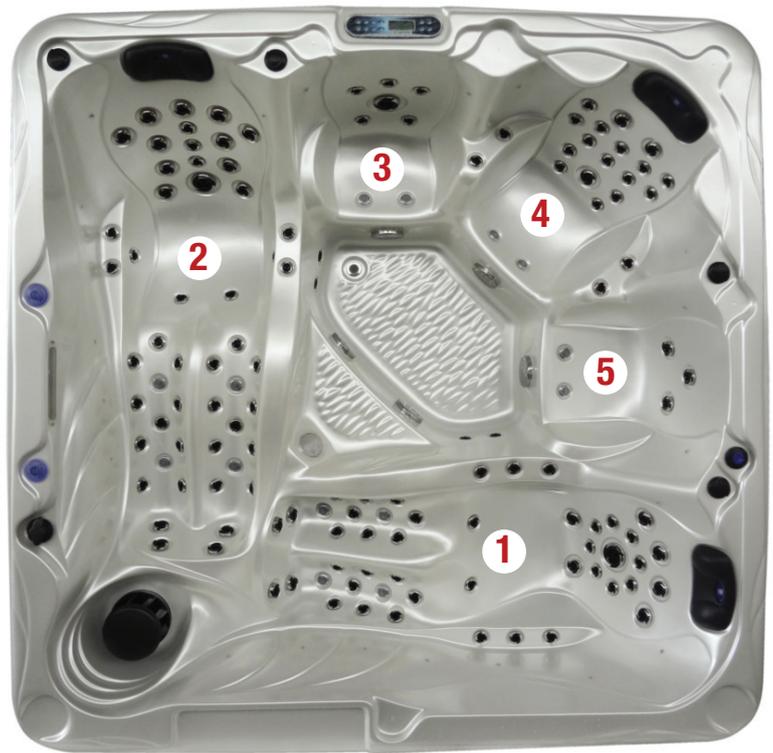
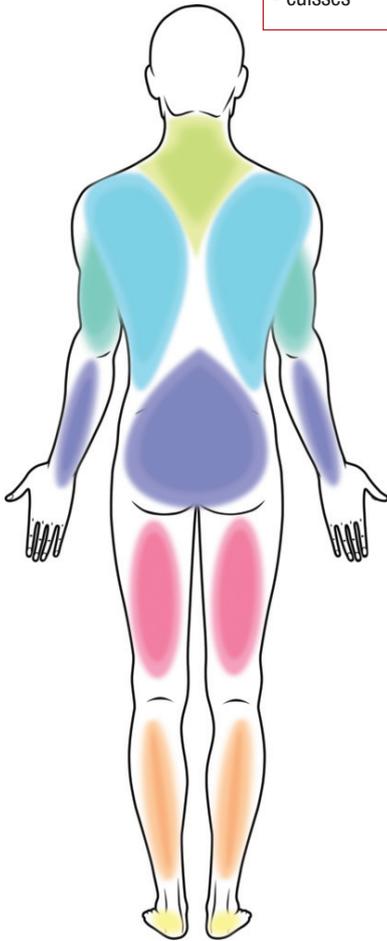
Châssis auto-porté en plastique ABS



Les différentes zones et jets de massage de ce spa 5 places

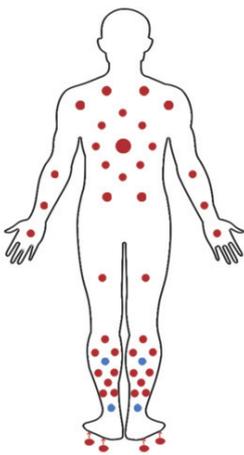
9 zones de massage stratégiques pour l'organisme

- cervicales
- muscles dorsaux
- cuisses
- mollets
- bras
- voûte plantaire
- mains et poignets
- épaules
- bas du dos et hanches

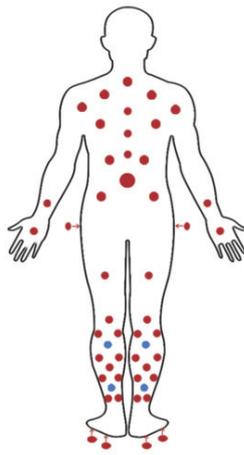


Jets massants

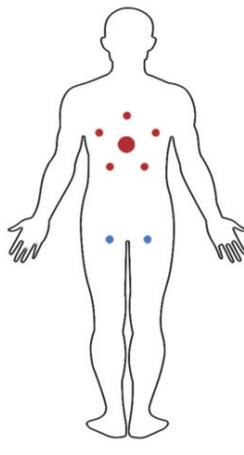
- Jets hydrauliques
- Blower (jets à air)



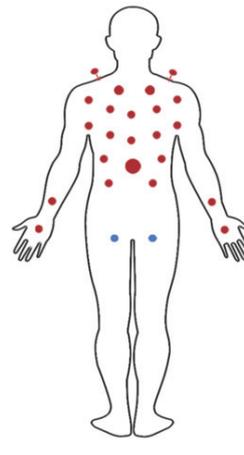
Place **1**



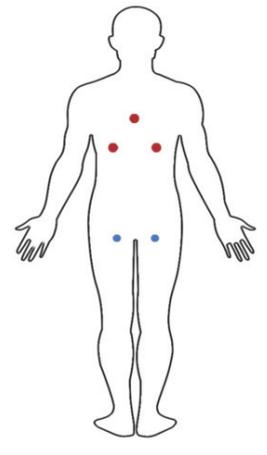
Place **2**



Place **3**



Place **4**



Place **5**



« Notre vocation principale est d'apporter une solution sur-mesure à nos clients afin de mettre en valeur leurs produits ainsi que leurs marques. »

Fort d'une expérience de plus de vingt ans dans le secteur de l'emballage, Georges Mbuyi Dimata nous parle de son entreprise DGMP, basée à Mertzig et qui propose des solutions riches et variées en matière de packaging, d'affichage, d'impression et de mise en valeur du produit.

Adresse :

Raison Sociale : DGMP S.à.r.l.

Adresse :

22, Iwwert der Gaass

L-9167 Mertzig

Tél. : +352 20 30 17 71

Mail : contact@dgmp.net

www.dgmp.net

www.dimatgroup.com

Services :

- Emballage et conditionnement
- Imprimerie offset et cartonnage
- Brochures, leaflets, étuis en carton, étiquettes
- Présentoirs PLV carton + métal + pvc
- Création graphique, mise en page
- Articles publicitaires personnalisés

Heures d'ouverture :

du lundi au vendredi de 8h00 à 18h30

Infos administratives :

Date de création : 2011

Nom du dirigeant : Georges Dimata



Monsieur Dimata, présentez-nous votre activité en quelques mots...

DGMP pour « Display, Gift, Material, Packaging » est une entreprise spécialisée dans le packaging et l'impression, qui a vu le jour en 2011.

Notre activité couvre toutes les gammes de produits, de plus nous sommes présents dans différents secteurs comme les industries pharmaceutique, cosmétique et chimique, l'informatique, le secteur alimentaire et la grande distribution.

Nous maîtrisons tous les maillons de la chaîne de fabrication, de la conception/création initiale à la réalisation de diverses fournitures ainsi qu'au merchandising. Nous opérons au Luxembourg, en France et dans toute la Belgique.

Que concevez-vous, au juste ?

Nous avons des clients divers et d'horizons variés pour lesquels nous concevons des fournitures imprimées destinées à promouvoir leur marque.

Nous produisons des boîtes en carton compact et ondulé par exemple, mais aussi des présentoirs sur lieux de vente (ceux que l'on peut voir notamment dans la grande distribution et dans les vitrines des pharmacies). Nous utilisons des supports en carton mais également le métal, le PVC et parfois le bois.

Enfin, l'impression offset et digitale est un autre volet de notre production. Il est ici question de flyers, de brochures, de calendriers et aussi de panneaux d'affichage.

Quels sont vos principaux atouts ?

À mon sens, la diversité de nos produits et services, notre flexibilité ainsi que

la qualité de nos réalisations sont nos principaux atouts. Nous travaillons par exemple avec du carton de qualité supérieure que nous sommes en mesure de vendre à prix avantageux et grâce au savoir-faire de nos designers, nous sommes capables de répondre à des demandes parfois très particulières. Nos clients sont très satisfaits de notre collaboration.

Que représente votre production annuelle en chiffres ?

Celle-ci se chiffre en millions de produits fabriqués. Il peut s'agir de commandes de plusieurs centaines de milliers de pièces, ou de commandes plus modestes de quelques dizaines d'exemplaires, selon les demandes et les besoins de nos clients.

Quelles sont vos perspectives de développement ?

Nous participons à des salons commerciaux internationaux dans notre secteur en espérant nous élargir à d'autres pays. Par ailleurs, nous avons mis en place depuis peu une deuxième activité (DIMAT GROUP), qui est active dans le business gift de luxe et les cadeaux d'affaires plus classiques accessibles à toutes les entreprises désirant promouvoir leur marque et produits. C'est une nouvelle activité très prometteuse.

Yannis B.

DGMP

Display - Gift - Material - Packaging



DISPLAY

GIFT

MATERIAL

PACKAGING

Nos Services

Merchandising

Handling

Mailing

Dispatching

Mise en kit

Montage

Livraisons à la demande



DGMP

contact@dgmp.net
T +352 20 30 17 71
22 Iwwert der Gaas L-9167 Mertzig

Transformateurs de carton ondulé et compact, **notre équipe est principalement composée de professionnels** qui ont tous une grande expérience technique, pour certains de **plus de 20 ans**, dans notre domaine. Pour **étudier vos projets** dans les meilleures conditions, nos graphistes et designers disposent d'un système performant qui permet de visualiser vos projets à l'aide des images 3D conformément à vos demandes jusqu'à la réalisation précise et rapide de vos prototypes les plus variés:

Du simple au plus compliqué, du plus économique au plus original.

dimat
group
display ▲ material
www.dimatgroup.com

www.dgmp.net

Où NOUS trouver ?

Stations services :

Q8 Belvaux
65 route d'Esch
L-4450 Belvaux

Q8 Bertrange-Concorde
80 route de Longwy
L-8060 Bertrange

Q8 Bettembourg
130, route de Luxembourg
L-3254 Bettembourg

Q8 Bridel
59 route de Luxembourg
L-8140 Bridel

Q8 Dudelange
211 route de Luxembourg
L-3515 Dudelange

Q8 Esch-sur-Alzette
2 Rue du Romain Fandel
L-4149 Esch-sur-Alzette

Q8
96 Route de Luxembourg
L-6450 Echternach

Gulf Frisange
28 Rue Robert Schuman
L-5750 Frisange

Total Frisange
40 Rue Robert Shuman
L-5750 Frisange

Q8 Hesperange
468 route de Thionville
L-5886 Hesperange

Total Hesperange
235 route de Thionville
L-5885 Hesperange

Q8
3, Op d'Schmett
L-9964 Huldange

Q8
36, route d'Ettelbrueck
L-9160 Ingeldorf

Aral
Langwiss
L-6131 Junglinster

Total Livange
ZAI Livange
L-3378 Livange

Q8 Pulvermuehl
Val de Hamm
L-1714 Luxembourg

Total Pulvermuehl
200 Boulevard Patton
L-2316 Luxembourg

Q8 Eich
2 rue d'Eich
L-1460 Luxembourg

Q8 Merl
258 route de Longwy
L-1940 Luxembourg

Q8 Martelange
6-13, route d'Arlon
L-8832 Martelange

Q8 Mertert
55 route de Wasserbillig
L-6686 Mertert

Q8
8 route de Luxembourg
L-5634 Mondorf les bains

Q8
17 route de Bastogne
L-9368 Pommerloch

Total
2, Duerfstroosss
L-9368 Pommerloch

Q8 Remerschen
Schengerwiss
L-5439 Remerschen

Q8 Remich
13 route de l'Europe
L-5531 Remich

Q8 Rodange
Route de Longwy
L-4832 Rodange

Total Martelange
24 route d'Arlon
L-8832 Rombach

Q8 Rosport
4 Route d'Echternach
L-6580 Rosport

Q8 Rumelange
19 rue de l'Usine
L-3754 Rumelange

Q8 Schouweiler
115 route de Longwy
L-4994 Schouweiler

Q8 Strassen
46 route d'Arlon
L-8008 Strassen

Total
6 op der Haart
L-9999 Wemperhardt

Q8
60, route de Wiltz
L-9780 Winchrang

Total
Maison 52
L-9780 Winchrang

Q8 Saeul
2A, route de Mersch
L-7470 Saeul

Q8 Steinfort
46, route d'Arlon
L-8410 Steinfort

Commerces :

Smatch
3b rue de la Résistance
L-4942 Bascharage

Auto Goedert
107, route de Luxembourg
L-7240 Bereldange

L'agence
14 route de Luxembourg
L-7240 Bereldange

Auto Goedert
13 Route d'Arlon / ZAI Bourmicht
L-80570 Bertrange

Match
22 route d'Arlon
L-8310 Capellen

Aalt Stadhaus
38 avenue Charlotte
L-4531 Differdange

Mairie Differdange
40 Avenue Charlotte
L-4530 Differdange

Smatch
52 rue de Soleuvre
L-4670 Differdange

Match
75 Rue du Commerce
L-3450 Dudelange

Gare de Diekirch
L-9201 Diekirch

Match
8 rue du Carré
L-9201 Diekirch

Smatch
1 route de Luxembourg
L-6450 Echternach

Smatch
1 route de Remich
L-5690 Ellange

Match
29 rue du Moedling
L-4246 Esch sur Alzette

Smatch
60 rue d'Elerange
L-4108 Esch sur Alzette

L'agence
75 Grand Rue
L-9053 Ettelbruck

Match
Avenue JF Kennedy
L-9053 Ettelbruck

Auto Goedert
rue du Brill
L-3898 Foetz

Bureau de Tabac
5 rue du Brill
L-3898 Foetz

Auto Goedert
42 rue Robert Schuman
L-5750 Frisange

Delhaize Gasperich
241 route d'Esch
L-1471 Gasperich

Red Beef
12 D rue Guillaume Kroll
L-1882 Gasperich

Delhaize Grevenmacher
6 place du Marché
L-6755 Grevenmacher

Buttik Vum Sei by Pall Center
4, am Clemensbongert
L-9158 Heiderscheid

Post Hosingen
43 Haaptstrooss
L-9156 Hosingen

Bureau de tabac
Zone d'act. et com. Laangwiss
L-6131 Junglinster

Delhaize
35 rue de Medernarch
L-7619 Larochette

Auto Goedert
140 route d'Esch
L-1471 Luxembourg

Smatch
24, rue de Gasperich
L-1617 Luxembourg

Restaurant Latelier
Rue Guillaume J Kroll
L-1882 Luxembourg

Basta Così
18 Avenue Pasteur
L-2310 Luxembourg

Ellipse Fitness
33 avenue J-F Kennedy
L-1855 Luxembourg

L'agence
30 rue de la Libération
L-8245 Mamer

Match
Rue Colmar Berg
L-7525 Mersch

Match
Avenue François Clément
L-5612 Mondorf-Les-Bains

Smatch
237 rue Principale
L-5366 Munsbach

Match
141 Route de Trèves
L-6905 Niederanven

Match
Îlot du château
L-9638 Pommerloch

Smatch
1 rue des Martyrs
L-3739 Rumelange

Smatch
Ennert dem Berg
L-5201 Sandweiler

Mairie Strassen
Rue des Romains
L-8041 Strassen

Pall Center
237 route d'Arlon
L-8010 Strassen

Smatch
195 rue de Differdange
L-4437 Soleuvre

Smatch
31 B rue de Wilwerdange
L-9911 Troisvierges

Walfer shopping center
2 rue des Romains
L-7257 Walferdange

Delhaize
64 Gruus Stroos
L-9991 Weiswampach

Smatch
6A Op der Haart
L-9999 Wemperhardt

L'agence
39 Grand Rue
L-9559 Wiltz





Calendrier des parutions

Janvier 2017

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février 2017

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
5		1	2	3	4	5
6	6	7	8	9	10	11
7	13	14	15	16	17	18
8	20	21	22	23	24	25
9	27	28				

Mars 2017

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
9		1	2	3	4	5
10	6	7	8	9	10	11
11	13	14	15	16	17	18
12	20	21	22	23	24	25
13	27	28	29	30	31	

Avril 2017

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
13						1
14	3	4	5	6	7	8
15	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
17	24	25	26	27	28	29

Mai 2017

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
3	1	2	3	4	5	6
9	8	9	10	11	12	13
10	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
22	29	30	31			

Juin 2017

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
22			1	2	3	4
23	5	6	7	8	9	10
24	12	13	14	15	16	17
25	19	20	21	22	23	24
26	26	27	28	29	30	

Juillet 2017

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
26					1	2
27	3	4	5	6	7	8
28	10	11	12	13	14	15
29	17	18	19	20	21	22
30	24	25	26	27	28	29
31	31					

Août 2017

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
31		1	2	3	4	5
32	7	8	9	10	11	12
33	14	15	16	17	18	19
34	21	22	23	24	25	26
35	28	29	30	31		

Septembre 2017

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
35					1	2
36	4	5	6	7	8	9
37	11	12	13	14	15	16
38	18	19	20	21	22	23
39	25	26	27	28	29	30

Octobre 2017

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
39						1
40	2	3	4	5	6	7
41	9	10	11	12	13	14
42	16	17	18	19	20	21
43	23	24	25	26	27	28
44	30	31				

Novembre 2017

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
44		1	2	3	4	5
45	6	7	8	9	10	11
46	13	14	15	16	17	18
47	20	21	22	23	24	25
48	27	28	29	30		

Décembre 2017

Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
48						1
49	4	5	6	7	8	9
50	11	12	13	14	15	16
51	18	19	20	21	22	23
52	25	26	27	28	29	30

2017

1er janvier
16 avril
17 avril
1er mai
8 mai

Jour de l'An
D. de Pâques
L. de Pâques
Fête du Travail
Victoire 1945

25 mai
4 juin
5 juin
14 juillet
15 août

J. de l'Ascension
D. de Pentecôte
L. de Pentecôte
Fête Nationale
Assomption

1er novembre
11 novembre
25 décembre

Toussaint
Armistice 1918
Noël

All4Bus
Idées | Co



*Chef d'entreprise, indépendant,
vous voulez lancer une campagne publicitaire ?*

En choisissant All4Business, vous optez pour :

Un lectorat de professionnels

Un magazine sérieux, gratuit et efficace

Une mise en page et une présentation de qualité

Une diffusion ciblée, envers les principaux acteurs économiques du Luxembourg

All4Business, en quelques chiffres :

Trimestriel : janvier, avril, juillet, octobre

Pagination : 52 pages (minimum)

Format : 210 x 280 mm, agrafé, quadrichrome

Tirage : 15 000 exemplaires (minimum)

Diffusion : 10 000 envois ciblés vers des chefs d'entreprise
et dans les salles d'attente aux quatre coins du Grand-Duché.

Egalement disponible dans plus de 80 boîtes réparties sur tout le pays
et sélectionnés en fonction de l'implantation professionnelle.

La B-News : Newsletter hebdomadaire envoyée à nos abonnés
(13 000 abonnés à l'heure actuelle)

L'annuaire des professionnels vous permettra de trouver via
notre site internet les coordonnées d'un annonceur,
ainsi que la présentation de sa société

Nous confier la diffusion de votre publicité, c'est vous garantir
des affichages multiples ciblés, et de qualité :

Papier, Web et Newsletter

Pour tous renseignements contactez-nous :

Par tél. : +352 27 99 25 05 ou par mail : info@all4-business.eu

WEBBAP

WebBusinessApplication

Un logiciel
de facturation

100%
GRATUIT

100% Luxembourgeois

- Créez des factures en quelques clics
- Insérez votre logo et vos coordonnées
- Facturez où et quand vous voulez
- Convertissez des offres en factures
- Gérez facilement vos notes de crédits
- Gestion des clients et des articles
- Envoyez directement vos offres, factures et notes de crédits par e-mail
- Taux TVA Luxembourgeois pré-enregistrés
- Répond aux exigences légales de la facturation
- Compatible PC, Mac et tablettes

Contactez-nous :

☎ +352 691 545 480

✉ info@webbap.lu

www.webbap.lu





TLW GROUP

«VOTRE PARTENAIRE TRANSPORT
À LUXEMBOURG DEPUIS 2005»

TRANSPORTS INTERNATIONAUX
TOUTES MARCHANDISES (PALETTES,
GROUPAGE, COMPLET, VRAC, CONTAINERS)
DEPUIS ET À DESTINATION
DE TOUTE L'EUROPE



« House 17, un club différent, audacieux et élégant pour une génération de membres dynamiques. Un deuxième chez soi où l'on peut se retrouver, travailler et s'émerveiller ».

1 restaurant <
1 bar <
1 lounge bar <
2 meeting rooms <



house
seventeen
private
members
club

> 1 bibliothèque
> 1 games room
> 1 cigare lounge
> 1 service voiturier